

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Au pays de
JEAN RIVARD
Défricheur et Economiste

DIEU ET PATRIE

Rédaction et Administration
A Plessisville, P.Q.,
Comté Mégantic.

10e Année No 30

Imprimé à Ste-Marie de Beauce Rédaction et administration à Plessisville.

JEUDI LE 4 NOVEMBRE 1954

Jean-Paul HOUBE, Dir.-Prop.

UN BILL FAVORISANT L'EXPANSION INDUSTRIELLE A PLESSISVILLE

Présenté à la prochaine session.

Demande d'emprunt n'excédant pas \$60-000

A maintes reprises dans le passé, plusieurs citoyens de notre ville et associations manifestaient le désir de voir s'établir chez-nous quelques nouvelles industries. Notre journal, pour sa part, avait également fait allusion dans le même sens, soulignant qu'il devrait se faire quelque chose pour le développement industriel dans notre localité.

Malgré de bonnes intentions, malgré ce désir ardent, pour un grand nombre, de vouloir travailler à l'établissement de nouvelle industries, il y avait toujours un handicap, un désavantage quelconque, et c'était celui de l'argent.

Or, voici donc, que lundi Jernier, le 25 octobre, notre conseil municipal, à une séance spéciale, tenue à l'Hôtel de Ville, passait une résolution dans le but de demander à la Législature l'autorisation de contracter un emprunt, n'excédant pas \$60,000 afin de favoriser l'expansion industrielle de Plessisville.

Voilà un geste significatif qui mérite d'être souligné à l'attention de nos contribuables et qui est tout à l'honneur de nos responsables municipaux. Depuis assez longtemps, ce sujet de nouvelles industries hantait nos hommes d'affaires et quelques uns de nos associations. Nous croyons même que l'opinion publique le désirait. Il fallait donc passer aux actes et c'est ce que notre Conseil Municipal a fait. Nous nous en réjouissons.

Nous espérons que la Législature se rendra à la demande de notre Municipalité. De tels bills furent présentés à chaque année par d'autres villes et villages de notre Province et requèrent l'approbation. Pourquoi Plessisville n'obtiendrait-il pas le même privilège.

Ci-dessous les minutes de l'assemblée spéciale de notre Conseil Municipal concernant le bill en question.

Province de Québec,
Municipalité du village de Plessisville
Assemblée spéciale du conseil du village de Plessisville, tenue ce 25^{ème} jour d'octobre 1954, à 9.00 P.M. au lieu ordinaire des séances du conseil, à laquelle sont présents

MM. les conseillers suivants:
MM. Georges Lavigne
Maurice G. Brassard
Eddy Breton
Alcé Huot
Jean-Marie Painchaud
Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire M. C. Benoit Chartier.

Le secrétaire-trésorier donne lecture de l'avis de convocation de la présente assemblée et du certificat de signification de chacun des conseillers; le but de l'assemblée est:

D'autoriser le conseil à présenter un Bill privé, à la prochaine session de la Législature Provinciale, dans le but d'obtenir un pouvoir d'emprunt pour fins industrielles et d'autres pouvoirs spéciaux.

ATTENDU qu'une partie de notre main d'oeuvre se trouve actuellement sans emploi;

ATTENDU que l'établissement dans notre municipalité, d'une ou de plusieurs nouvelles industries serait de nature à favoriser l'emploi de cette main d'oeuvre;

ATTENDU que ce conseil désire par tous les moyens à sa disposition favoriser l'emploi de toute notre main d'oeuvre;

Il est PROPOSÉ PAR M. Maurice G. Brassard, et SECONDE par M. Georges Lavigne.
Que ce conseil s'adresse à Législature Provinciale, à sa prochaine session pour obtenir un pouvoir d'emprunt spécial d'un montant de \$60,000.00 aux fins de construire, acquérir et aménager des bâtiments pour fins industrielles et aussi pour obtenir d'autres pouvoirs spéciaux à être déterminés après étude par le conseil.

Que le conseil retienne les services de Maître Robert Marchand, avocat de Plessisville, pour la préparation et la présentation du Bill privé, à être présenté à la Législature aux fins ci-dessus.

Adopté
Proposé par M. Alcé Huot
Secondé par M. J. M. Painchaud
Que ce conseil s'ajourne.
Adopté.
Marcel Collin, Secrétaire-trésorier.
C. Benoit Chartier, Maire.

La RONDE de PIERRE

Grande Semaine d'Inauguration au Théâtre Colonial...

Vous lirez, en page trois de notre présente édition, que le Théâtre Colonial de Plessisville, propriété de Mme Roger Lalonde, fera la semaine prochaine, soit du 9 au 16 novembre, L'INAUGURATION OFFICIELLE de son Théâtre, depuis que celui-ci fut complètement restauré et renoué, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les réparations commencées il y a environ deux mois sont totalement terminées et Madame Lalonde possède maintenant un Théâtre attirant, confortable et luxueux à la fois, offrant par là à sa clientèle une salle de spectacle supérieure à bien d'autres théâtres de grands centres. Il suffit d'avoir quelque peu voyagé pour s'en rendre compte. C'est tout à l'honneur de Plessisville.

Afin de souligner d'une façon particulière cet événement important, Madame Lalonde a bien voulu retenir, dans notre édition de cette semaine, UNE PAGE COMPLETE D'ANNONCE où elle publie, avec fierté, les grandes améliorations qu'elle a apportées à son théâtre aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nous invitons nos abonnés à lire attentivement cet exposé, lequel nous donne une idée générale de ce qui a été fait.

Depuis l'arrivée à Plessisville, en 1945, de M. Lalonde, de regretté mémoire et de Mme Lalonde, (il y aura bientôt dix ans), notre journal a largement bénéficié de leur patronage. A chaque semaine, sans interruption, nous avons publié dans nos colonnes le programme des spectacles qui y étaient présentés. Et cette fois encore, Mme Lalonde a bien voulu se servir de notre hebdo pour faire part à la population de Plessisville et de la région "l'inauguration officielle" de son théâtre étant donné que la transformation de celui-ci est maintenant complétée.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à Mme Lalonde, à l'aurore du dixième anniversaire de l'acquisition de son théâtre à Plessisville et de la présente "inauguration", nos meilleurs vœux de succès auxquels nous joignons nos plus sincères remerciements.

Journée de Recollection sous les auspices de
de La Ligue Catholique Féminine...

La Ligue Catholique Féminine organise une "Journée de Recollection" qui débutera en la Chapelle Fatima, à Plessisville, samedi soir, le 13 novembre, alors que le prédicateur sera M. l'abbé Dubé, vicaire. Le sujet choisi est: "Charité et Apostolat".

Voici le programme:

Samedi soir, le 13 novembre, à 7.30 hres

Sermon et confession.

Dimanche le 14, Messe à 7.30 hres A. M.

A 2.30 hres de l'après-midi, Sermon.

Temps libre et vers 3.30 hres autre sermon, puis Salut St-Sacrement.

Suite à la page 4

Plessisville Ville ou Village?

Depuis longtemps vous attendiez l'avis d'un expert sur le sujet...
Venez entendre

Me Gabriel Dupuis

sous-ministre adjoint au Ministère des affaires municipales

Mardi, le 9 nov., '54, à 8 00 h. p.m.

"Au Centre d'Etude" à Plessisville

sous les auspices de La Ligue des Propriétaires

Débat et diner-causerie au jeune commerce de Plessis.



Durant la semaine Jeune Commerce, du 7 au 14 novembre 1954, le président et les directeurs du mouvement ont l'honneur d'inviter tous les membres à deux importantes manifestations.

Dimanche, le 7 novembre à 8.30

hrs p.m., au centre d'études, M. Jean Tétrault, notaire, et Claude Veraquin, industriel, croiseront le fer dans un débat sur les moyens d'amener ou de créer de l'industrie à Plessisville. Dans un autre match, M. Gabriel Giguère M. D. et L.E. Presscault C.A. tenteront de résoudre un problème bien controversé et trop souvent négligé de nos jours. Le sujet demeure une surprise pour les membres et leurs dames qui voudront bien se rendre à cette soirée.

Mercredi, le 10 novembre, le Jeune Commerce aura l'honneur d'entendre Monsieur Jacques Melançon, dans une causerie qu'il a intitulée "Expansion industrielle dans un centre de 7,000 habitants."

Jacques Melançon est associé à la maison Bolton, Tremblay et Compagnie-conseillers financiers à Montréal-maison la plus importante du genre au Canada.

Licencié en sciences commerciales de l'Université de Montréal, il a continuellement apporté la plus grande attention aux études économiques et financières. Durant sept ans, à

titre de directeur-adjoint de la Chambre de Commerce du District de Montréal, il dirigea le service d'orientation économique de cette institution.

L'expérience qu'il a acquise par la suite dans l'administration des entreprises, particulièrement à titre de secrétaire du président de United Auto Parts Limited, l'a préparé à comprendre les besoins de l'homme d'affaires qui veut protéger sa fortune, ses placements ou encore l'avenir de sa famille et de son entreprise.

La connaissance pratique de la finance, acquise au cours des quelques années passées dans une maison d'administration et de courtage, le préparait à sa spécialisation actuelle.

Il est professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal et membre du conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montréal.

La direction du Jeune Commerce n'a rien négligé pour intéresser tous les membres au cours de cette semaine et elle attend une assistance nombreuse à toutes ces manifestations.

Hommages à six employés des producteurs de sucre d'érable

A l'occasion de leur 25^{ème} anniversaire de service
Banquet Annuel le 29 octobre dernier

Les directeurs de la Société des Producteurs de Sucre d'Erable de Québec, ayant usiné et entrepôt à Plessisville, ont donné leur souper annuel, MARDI DERNIER, le 26 octobre, dans une des salles de cette usine. Ils ont fait coïncider cet heureux événement en soulignant avec brio les 25 années de service de SIX de leurs employés.

Des démonstrations spéciales furent faites en l'honneur de ceux-ci, au cours de la réunion. Ces fidèles employés sont Messieurs Napoléon Bégin, Paul Bossé, Oscar Henri, Pierre Henri, Arthur Bergeron et Donat Pelletier.

Le Banquet débuta vers les 7 heures et les dignitaires firent leur entrée dans une salle magnifiquement ornée de décors d'anniversaire, appropriés pour la circonstance. Notons aussi que les tables gracieusement enjolivées de chrysanthèmes, d'oeillets et de pompons donnaient dans l'ensemble un aspect distinctif.

A la table d'honneur on remarquait, M. le curé Morissette de Plessisville, l'Hon. Sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant de la Société des Producteurs de Sucre, M. Georges Lamontagne, président de la Société et Madame Lamontagne, de St-Hilaire de Dorset; M. J.-B. Dorais, M. Armand Roberge, chimiste, en charge de l'usine à Plessisville et

Mme Roberge, M. et Mme Eugène Beauchesne, M. le maire Benoit Chartier, de Plessisville, M. Luc Dancause, M. J.-A. Nadeau de St-Charles de Bellechasse et M. Gilles Nadeau, secrétaire-trésorier de la Société et demeurant à Lévis.

Aux autres tables nous voyions tous les employés et leurs compagnes ainsi que d'autres invités d'honneur. Savoir: M. Chs-Ed. Landry, chimiste et Mme Landry, M. et Mme Paul Bossé, M. et Mme Napoléon Bégin, M. et Mme Oscar Henri, M. et Mme Pierre Henri, M. et Mme Emile Bourque, M. et Mme Jacques Taschereau, M. L.-E. Léveillé, du bureau de Lévis et Mme Léveillé, M. et Mme Delisle, de Lévis, M. et Mme Raymond Marcotte, M. et

Mme Médéric Breton, M. et Mme Arthur Vaillancourt, M. et Mme Alcide Dero, Mlles Lucienne Léveillé, Yolande Bourget, Thérèse Carrier, Noella Larochelle et Thérèse Viens, toutes du bureau de Lévis, M. Joseph Vaillancourt, fils du Sénateur Vaillancourt et son épouse de Lévis, Mlle Myrlande Hinc, Mlle Gertrude Roberge, Mlle Léa Cayer, Mlle Marie-Jeanne Gagnon, Mlle Colette Gagnon, M. et Mme Donat Pelletier, M. et Mme Osiag Mailhot, de St-Alexis de Montcalm, M. et Mme Paul Salvail, M. Wellie Daigle, M. et Mme Georges Laliberté, M. Paul Gagnon, M. et Mme Léo Caouette, M. et Mme Eric St-François, d'Abercorn, M. et Mme Ferdinand Prot

Suite à la dernière page

LE DOCTEUR M. MORIN

Chirurgien Dentiste

fait part à sa clientèle qu'il est maintenant rétabli et que dorénavant il occupera régulièrement son bureau à Plessisville, comme par le passé.

Monsieur et Madame Joseph Dion;
Messieurs Robert, Eugène, René et Armand Dion;
Mademoiselle Antoinette Dion;
Monsieur et Madame Jules-Emile Dion;
Monsieur et Madame Emile Bilodeau;
Monsieur et Madame Noel Samson;
Monsieur et Madame Xavier Godbout;
Monsieur et Madame Adrien Dion;
Monsieur et Madame Irénée Lachance;

remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, cartes de sympathie, visites, assistance aux funérailles, services rendus, à l'occasion du décès de

Monsieur Cléophas Dion;

Inverness, octobre 1954.

Au Théâtre Colonial -- à PLESSISVILLE
Dimanche et Lundi, 7 et 8 Novembre. -- Comme préliminaire à notre semaine d'inauguration.
Technicolor en Français

LES MAUDITS DU CHATEAU-FORT

Avec: Richard Greene, Barbara Hale, Ron Randell, et Weillam Bishop.

Version Française de: "Lorna Doone" En Technicolor

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Au pays de
JEAN RIVARD
Défricheur et Economiste



Redaction et Administration
A Plessisville, P.Q.
Comité Régional

"La Feuille d'Erable" est imprimée aux ateliers "Le Guide Ste-Marie Bce" Ste-Marie, Province de Québec

Jean-Paul Houde, propriétaire, Plessisville, P. Q.

Abonnement: Canada: \$2.00 — Etats-Unis: \$2.50 — Six mois: \$1.25

"Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa". Il est entendu que les articles de "La Feuille d'Erable" sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Pour le tarif des annonces on voudra bien s'adresser à notre bureau



Soirée surprise à M. et Mme Maurice Mercier

Samedi le 23 octobre en la salle paroissiale de Ste-Anastasia de Lyster, M. et Madame Maurice Mercier furent fêtés par leurs parents et amis à l'occasion de leur 15ième anniversaire de mariage.

M. Louis-Paul Desjarlais agissait comme maître de cérémonie.

Une adresse fut lue par leur neveu M. Denis Boissonneault. Une gerbe de fleurs fut présentée à Madame Mercier par sa fille Mlle Olive Mercier et une bourse fut offerte à M. Maurice Mercier par sa nièce Mlle Laurence Boissonneault.

Il eut chant, musique, et un copieux goûter fut servi au cours de la réception.

On remarquait dans l'assistance: M. Alfred Dubois, M. et Mme Napoleon Dubois, Napoleon Masse, Wilfrid Masse de Ste-Agathe de Lotbinière, M. et Mme Albert Dubois d'Ottawa, M. et Mme Alcide et Joseph Camden des Trois-Rivières, M. et Mme Honoré Duhamel, Edgar Dupont de Lawrence, Mass, M. et Mme Alonzo Mercier, Emilien Mercier, Septimie Mercier, M. et Mme Ambroise Boissonneault, Téléphone Boissonneault, M. et Mme Thomas Beaudoin, Mlle Geneviève Mercier de Ste-Anastasia, Mlle Monique Mercier de Montréal, M. et Mme Elphège Liguori Boissonneault, M. et Mme Ronald Beaudoin, Léopold Beaulieu, M. et Mme Léopold Boissonneault, Wellie Roy, Lionel Beaulieu de Ste-Anastasia, de Lyster M. Guy Gosse, Conrad Beaudoin de Montréal, M. et Mme Edouard, Edmond, Léon Laflamme, Philéas Martineau, M. et Mme Georges Rouillard, Albert Rouillard, Georges Rouillard, Wilfrid Demers, Lucien Rouillard, Philéas Drouin, Mlle Yvonne Drouin, M. et Mme Herma Drouin, M. et Mme Octave Laflamme, Daniel Martineau, Vital Martineau, Adrien Bédard, tous de Ste-Agathe de Lotbinière, M. et Mme Philippe Martineau de Ste-Gilles, M. et Mme Lucien Nappert de St-Sylvestre, M. et Mme Léon Bourgault, Adrien Gingras, Jos. Champagne, de St-Patrice, M. et Mme Aurèle Provencher, Mlle Louise Provencher, Mlle A. Guay, M. L. Bertrand de Québec, M. et Mme E-

tienne Plante de Valleyfield, M. et Mme Georges Lemay de Ste-Croix, M. et Mme Romeo Ethibert Plante de Ste-Anastasia, M. et Mme Amédée Houde Valleyfield, M. et Mme Jacques Lacasse, M. et Mme François Tardif, M. et Mme Alfred Charrest, M. Adrien Lessard, M. et Mme André Caron, Louis Caron, Mlle François Peron, M. Fernand Gama- che de Laurierville, Mlle Yvette Roy, M. Sevigny de Plessisville, Dr Benoît Labrecque et madame Labrecque, M. et Mme Napoléon Isabelle, M. et Mme Alfred Cyr, Mme Richard Laflamme, Raymond Bédard, Rosaire

Fin de Princeville.

Ses neveux et nièces: M. et Mme Posario Plouffe de Boston, M. et Mme Armand Fortier de Princeville, M. et Mme Denis Fortier de Thetford, M. et Mme Gérard Trotter de Princeville, Mlle Lucien Dupuis de Plessisville, M. et Mme Siméon Savoie.

Ses petits-neveux et nièces, M. et Mme Gérard Boisvert, Dr et Mme G. Giguère, M. et Mme Paul-André Liberté, M. et Mme Paul Savoie, Mlle Céline Savoie, Mlle Thérèse Dupuis, tous de Plessisville.

Parmi les assistants aux funérailles on remarquait: M. J. M. Tannay des Trois-Rivières, M. P. Emile Laliberté de Victoriaville, M. Claude Desharnais de Plessisville, M. et Mme Roger Brunelle de St-Norbert, M. Gédéon Lachance de Thetford-Mines, M. Thomas Boulet de St-Adrien, M. et Mme Donat Gagnon de Princeville, M. Jules Fradette de Thetford-Mines, M. et Mme Hilaire Savoie de Victoriaville, M. et Mme Gonzague Grégoire de Drummondville, M. R. V. Laliberté de Québec, M. et Mme Henri Fournier, M. Adélard Jutra, M. J. N. Laliberté, M. P. A. Painchaud, Mlle Gisèle Kelly, Mme A. Letenard, M. Antonio Bergeron, M. P. E. Bilodeau, M. Paul Bossé, M. et Mme Henri Bélanger, M. Benoit Kelly, M. Lorenzo Rousseau, M. Alcide Mailhot, M. Lucien Lehoux, M. J. B. Grégoire, M. Octave Carrier, M. et Mme York Grégoire, M. Paul Dubois, M. et Mme Valère Gosse, M. Napoléon Côté, M. Jos. Tardif, M. Lucien St-Onge, M. Xavier Bilodeau, M. Alcide Dubois, Jean Dubois, Pierre Breton, M. Wellie Timmermans, M. Paul Vincent, tous de Plessisville, MM. Gérard Allard, Robert Plante, M. et Mme Donat Trotter, M. Emile Gagnon de Princeville, Mme Alexandre Boucher de Cabano,

Un beau-frère: M. Arthur Fortier de Princeville.

Ses cousins et cousines: M. et Mme Emile Garneau de Québec, M. et Mme Gédéon Garneau de Montréal, M. et Mme Daniel Garneau, M. et Mme Léon Garneau, M. et Mme Roch Vigneault, M. et Mme Georges Jutra tous de Plessisville.

M. et Mme Roger Garneau de Charlesbourg, M. et Mme J. Paul Dubois, M. et Mme Maurice Bergeron, M. et Mme P. Emile Bilodeau, Mlle Marie-Pauline Garneau tous de Plessisville, M. et Mme Gabriel Mo-

is, M. et Mme J. T. Landry, Rosaire Martineau, Honoré Hallé, André Martineau, Alfred Demers, M. et Mme Gaston Lemieux, Gustave Gagnon, Arsène Cloutier, Gustave Moisan, M. et Mme J. Baptiste Roy, Mlle Laure Alice Landry, M. et Mme Jos. Boivin, Amédée Gingras, Arseène Fillion, Wellie Boissonneault, Antonio Côté, M. Adélard Bédard, Mlle D. Bédard tous de Ste-Anastasia de Lyster.

M. et Mme Georges Aimé Gravel, Mlle F. Gravel de Québec, M. et Mme Albert Boissonneault, M. et Mme Robert Boissonneault, du Cap de la Madeleine, Mlle Eugénie Masse et M. Onésime Mercier de St-Octave de Dosquet.

A tous les parents et amis les heureux jubilaires redissent leurs plus sincères remerciements.

Funérailles de Monsieur William Garneau à Plessis.

Les funérailles de M. William Garneau eurent lieu à Plessisville mercredi matin le 27 octobre au milieu d'un bon nombre de parents et d'amis de la famille.

Le départ du défilé mortuaire se fit du salon funéraire Rousseau, avenue des érables à Plessisville, pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut célébré à 9.30.

Les porteurs étaient: La Croix: M. Alphonse Olivier.

Les autres: MM. Roger Bélanger, Henri Richard, Noé Provencher, Delphis Michaud et Lucien Marcoux.

Le service fut chanté par M. l'abbé R. Bilodeau assisté de MM. les abbés Joncas et Dubé.

Assistèrent aux funérailles: Sa fille Mlle Antoinette Garneau.

Un beau-frère: M. Arthur Fortier de Princeville.

Ses cousins et cousines: M. et Mme Emile Garneau de Québec, M. et Mme Gédéon Garneau de Montréal, M. et Mme Daniel Garneau, M. et Mme Léon Garneau, M. et Mme Roch Vigneault, M. et Mme Georges Jutra tous de Plessisville.

M. et Mme Roger Garneau de Charlesbourg, M. et Mme J. Paul Dubois, M. et Mme Maurice Bergeron, M. et Mme P. Emile Bilodeau, Mlle Marie-Pauline Garneau tous de Plessisville, M. et Mme Gabriel Mo-

La J.O.C. à Plessisville

L'occasion ne se présente pas souvent à la J.O.C. de votre paroisse de vous faire connaître le pourquoi de ses activités et le noble but qu'elle poursuit.

L'oeuvre de la J.O.C. consiste à préparer les jeunes filles à leur future mission de femme. Bien vite dit mais combien long à réaliser. Aussi en constatant la situation actuelle, la J.O.C. a organisé divers services correspondant aux besoins les plus urgents.

Nous avons d'abord le service de préparation au Mariage pour les futurs époux; leur efficacité est prouvée par les témoignages de ceux qui en ont profité; pour les plus jeunes le service de préparation à l'avenir; de plus nous offrons des cours d'art culinaire et de couture lorsque nous pouvons le faire.

Voilà en peu de mots le travail de nos joicistes. N'est-ce pas que notre mouvement vaut la peine d'exister puisqu'il exerce une influence si grande.

Mais pour en arriver à un beau résultat nous avons besoin de la collaboration de tous les paroissiens. Une belle occasion vous est présentée d'aider ces jeunes, puisque nous organisons une grande partie de cartes pour le 17 novembre, à laquelle tous sont invités à venir passer une soirée agréable.

Ceux qui désireraient faire davantage en y apportant une contribution quelconque, nous la recevrons avec joie.

C'est avec grand plaisir que nous exposerons les cadeaux des généreux donateurs dans les vitrines du magasin Fournier et Grégoire.

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension et la J.O.C. vous attend à l'Hôtel de Ville, le 17 novembre, pour sa partie de cartes annuelle.

Soyez assurés de notre profonde reconnaissance.

Comité de la J.O.C.F.,
Mlle Annette Provencher, Prés.

lités de décréter la fermeture des magasins les jours de fêtes d'obligation. Plusieurs villes attendaient cette décision pour agir. Elle peut maintenant usiver l'exemple de Montréal, même si cette cause est portée à la Cour Suprême. Quel que soit le jugement, l'attitude des villes aura son influence sur l'opinion publique. La Ligue du dimanche croit cependant devoir rappeler aux catholiques leurs responsabilités à ce sujet. Même si de grands magasins restent actuellement ouverts, même si la Cour Suprême devrait approuver leur conduite, les catholiques qui, attirés par des offres alléchantes, vont faire leurs achats ce jour là manquent à leurs obligations. Ils méprisent une loi de l'Eglise, ils donnent en outre un scandale, tant à leurs frères en religion qu'à ceux qui ne partagent pas leur foi et sont portés à juger leur catholicisme bien faible pour tenir si peu de cas des multiples appels de leurs chefs spirituels. Les fêtes prochaines de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception nous donnent une occasion de témoigner de notre foi. Sachons agir en vrais catholiques, même si cela nous impose quelques sacrifices.

LE CAMEROUN CATHOLIQUE

Le Cameroun a une population de 3,249,390 âmes. Au point de vue reli-

gieux, le pays est divisé en cinq circonscriptions: quatre vicariats: Douala, Doumé, Fouban, Yaoundé, et une préfecture apostoliques, Garoua. Les vicariats de Douala, Pères du Saint-Esprit; celui de Fouban aux Prêtres du Sacré-Coeur de Jésus, et la préfecture de Garoua aux Oblats de Marie-Immaculée. Les catholiques sont au nombre de 528,578 et les catholiques au nombre de 88,088. Voici quelques statistiques récentes concernant Yaoundé: catholiques: 252,870; catéchumènes: 29,761; postes de catéchistes: 1,928; baptêmes: 13,278; communions pascales: 134,278; communions ordinaires: 2,851,947.

Mariage dans les Laurentides

Le 29 septembre, a été béni dans la plus stricte intimité le mariage de M. Adélard Richard, Garde-Chasse, de Plessisville avec Mademoiselle Christine Keays, de Matapédia, comté de Bonaventure.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée en la Chapelle N. Dame de l'Assomption, de la mission du Parc-National des Laurentides, par M. l'abbé Lucien Cloutier, ptre desservant.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

QUELQUES NOTIONS

DEMOCRATIE ET LIBERTÉ

L'Institut Canadien des Affaires publiques a tenu à Ste-Marguerite sa première réunion. Elle était consacrée à un sujet important: la démocratie. Elle semble avoir obtenu un bon succès. Les exposés et les discussions qui suivirent ont été irrésistibles. A côté d'excellentes choses, il y en avait - c'était inévitable - de moins bonnes. Il aurait fallu plus de fermeté dans l'énoncé des principes, plus de netteté aussi dans les conclusions. On semblait s'approcher de la solution, puis on s'arrêtait au bord, comme si on craignait de prendre une attitude, de préconiser, par exemple, l'organisation professionnelle si recommandée par les Papes et que des sociologues et des économistes de renom des deux mondes, de plus en plus nombreux, approuvent sous des noms divers: Démocratie Economy, Industry Council Plan, Organisation corporative, etc. Les participants à cette réunion, de même que tous ceux qui s'intéressent à la démocratie, liront avec profit les cours et conférences que la XIXe Semaine sociale du Canada, tenue à Valleyfield, en 1942 consacra à ce sujet et dont le texte intégral a paru en volume. Nous leur recommandons en particulier l'étude du R. P. Delos, O. P.: Qu'est-ce que la démocratie, les qualités que la démocratie exige des citoyens par Me Jacques Perrault, l'Organisation professionnelle corporative au service de

M. Adrien Nadeau de Courcelles, M. Onésime Roy, M. Louis Gingras, Mlle Boutin de Black-Lake, Mlle Madeleine Pellerin, Mlle Jeanne Carrier, M. Picard, M. J. A. Charron, M. Alfred Caouette de Plessisville, M. et Mme Wilfrid Luneau de Victoriaville, M. Cyrille Côté, M. Jules Fradette, Ernest Bergeron de Thetford, M. et Mme Adélard Beaudoin de Victoriaville, Wilfrid Daigle Ena Auger, M. et Mme Roméo Lamothie de Plessisville et plusieurs autres.

La quête durant le service fut faite par MM. P. A. Painchaud et Antonio Bergeron.

LES FETES D'OBLIGATION

Tous les catholiques ont dû se réjouir de la décision de la Cour d'Appel qui renverse le jugement de la Cour Supérieure et reconnaît comme valide la loi permettant aux municipa-

LES FETES D'OBLIGATION

LES FETES D'OBLIGATION

LES FETES D'OBLIGATION

LES FETES D'OBLIGATION

LES FETES D'OBLIGATION

LES FETES D'OBLIGATION

LES FETES D'OBLIGATION

LES FETES D'OBLIGATION

LES FETES D'OBLIGATION

Faites un séjour... Au Luxor Motel à Plessisville.

Vous y trouverez une VINGTAINE de CHAMBRES confortables, pourvues de toutes les commodités les plus nouvelles. De plus une MAGNIFIQUE SALLE à MANGER, où des mets succulents et variés y sont servis, est à la disposition des touristes. Précisons aussi que le public voyageur aura l'espace nécessaire pour remiser leur automobile. Pour une vacance, une fin de semaine ou un court séjour, rendez-vous à:

LUXOR MOTEL
Route Nationale No 5 vers Laurierville à 3 milles de Plessisville, Tél: 454

Escompte de 25%

sur BIJOUX, MONTRES
BAGUES DE FIANCAILLES, Joncs.

Escompte de 10%

sur PLUMES et REVEILLE-MATIN
Spécialité: Photographies de Mariage et de Studio.

Bijouterie Demers

JEAN-PAUL DEMERS, prop
1610, Avenue St-Louis Plessisville, — P. Q. Tél: 223.

Offre exceptionnelle... Vente en bloc

Aux commerçants qui désireraient acheter certaines lignes des marchandises que nous avons en Magasin NOUS VENDRONS EN BLOC ce qui pourrait les intéresser. Venez nous voir... Il nous faut vendre et il sera alors facile de s'entendre... Nos prix sont les plus bas.

Voici nos spéciaux de cette semaine

- Un lot d'habits** pour Garçons Valeur \$3.25 **A liquider \$1.39**
- Un lot de pyjamas** en Flanellette et en coton crépé. Pour Fillettes, Grandeurs: 8 à 14 ans. Régulier \$2.98 **Pour \$1.98**
- Un lot de gilets** En Interlock 1 à 6 ans **A liquider à \$1.00**
- 10 habits** (Deux Pantalons longs) pour Garçons Grandeurs 28 à 34 Régulier \$24.95 **A liquider 14.95**

Anita Aubert
Rue St-Calixte Plessisville, — P. Q. Voisin de l'Hôtel des Bois-Francis

Tél: Arthabaska 130 — Lyster 15

Jean Moisan

Avocat - B. A., L. Sc., S. LL. L.

HOTEL DE VILLE - ARTHABASKA

(Bureau le samedi à Lyster).

Radio Télévision...

et brûleur à l'huile électrique pour poêle de cuisine.

Avez-vous songé à vous procurer un MAGNIFIQUE RADIO TELEVISION qui égayera votre foyer et vous fera passer d'agréables soirées. Nous avons actuellement de superbes appareils "PHILCO", de marque réputée, à des prix exceptionnellement bas. Nous pouvons vous faire l'installation complète de votre radio et vous garantir entière satisfaction.

Brûleur à l'huile électrique pour poêle.

Mesdames, n'est-ce pas le temps de vous faire installer, un MAGNIFIQUE BRULEUR ELECTRIQUE.

Les Brûleurs à l'huile "Kemaec" pour poêle de cuisine, sont une rénovation. Complètement automatiques ils vous donneront cette satisfaction que vous désirez depuis longtemps... C'est une machine précise, faite par une Maison responsable... Son coût est peu élevé... Faites-en l'essai immédiatement.

Consultez-nous et demandez nos prix.

Nous avons aussi en Magasin tous les accessoires électriques, tels que: Réfrigérateurs et Poêles électriques "McClary". Réfrigérateurs "Universal Cooler". Poêles "Findlay". Balayuses "General Electric". Lustres. Grille-pain. Laveuses électriques de toutes marques.

Visitez notre MAGASIN, rue St-Louis... Il nous fera plaisir de vous bien SERVIR.

Service Electrique

Paul-Emile Laflamme, Prop
Magasin au No 1584, Ave St-Louis Plessisville, — P. Q. Service: 1371, rue St-Edouard TEL: 181

Patates à vendre
Patates pour provisions, belle qualité. Aussi, je m'occupe de la fabrication de Jeux de Pichenotte, Jeux de Hockey sur table, ainsi que de la réparation de meubles.

Alexandre DROLET
2067, Avenue St-Edouard (En face de la Chapelle Fatima) Plessisville, - P. Q.

Propriété à Vendre
AVEC COMMERCE ETABLI Ligne exclusive grand territoire. Peu de compétition, bon revenu, travail environ huit mois par année. Cause Santé et départ possible.

Case Postale: 6
Plessisville Station, P. Q.

PERSONNEL
EPOUX: EPOUSES: DEVENEZ ALERTES avec les Tablettes toniques Ostrex. Nouvelle vitalité. Format d'Introduction. 60c seulement. Toutes pharmacies.

Logis à Louer
Logis de quatre appartements, plus chambre de bain et cave. S'adresser à:

J. P. PANDER
Rue Ste-Thérèse Plessisville, P. Q.

GRANDE SEMAINE D'INAUGURATION

Du 9 au 16 Novembre

AU THEATRE COLONIAL De Plessisville

Les travaux d'agrandissement et de rénovation étant complétés, la direction du THEATRE COLONIAL a le plaisir d'inviter la population de Plessisville et des environs à venir voir un spectacle sur notre nouvel écran panoramique géant.

Pour votre confort et votre satisfaction, le nouvel intérieur du THEATRE COLONIAL a été conçu selon les dernières données modernes de l'industrie cinématographique et vous offre:

PLUS DE PLAISIR

a voir les plus grands succès du cinéma traduits en français.

SUR UN NOUVEL ECRAN

panoramique géant ultra-lumineux. Sa disposition vous donne une image sans distorsion, que vous soyez sur la dernière ou sur la première rangée, au centre ou sur les cotés de la salle.

REPOSEZ-VOUS

dans des sièges bien rembourrés aussi confortables que des fauteuils de salon et disposés d'après un plan d'angle de vision parfaite, c'est à dire que peu importe le fauteuil que vous occupez votre vue est à un angle parfait avec l'écran.

APPRECEIEZ

les derniers raffinements en ce qui concerne la projection et l'acoustique.

CONFORT

Une climatisation fabriquée à l'année longue - la température de la salle étant contrôlée scientifiquement toujours. LE SEUL THEATRE DE LA REGION possédant un système d'air climatisé entièrement automatique. (Les plus près étant Québec - Sorel - Sherbrooke)

DECORATION

Le nouvel arrangement des rideaux, les jeux de lumières, le nouvel éclairage, les tapis luxueux, autant de détails ajoutés à l'atmosphère accueillante du théâtre.

A l'occasion de la semaine d'inauguration - Mardi soir - Le Club Colonial vous présentera comme attraction spéciale - En plus du programme régulier - Un artiste qui a déjà été apprécié à Plessisville et qui nous a été redemandé tant de fois.

-- Monsieur Charles Gingras du Colisée de Québec --

Monsieur Gingras interprétera sur son orgue électrique toutes les pièces qui lui seront demandées par l'auditoire.

A l'affiche - Deux grands films en français: "QUAND LES TAMBOURS S'ARRETERONT" en Technicolor

avec Stephen McNally et Coleen Gray

et "EN ROUTE POUR SINGAPORE" avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour

Par exception le premier film commencera à 6.45 hres et sera répété immédiatement après le Club Colonial et le programme de M. Gingras commenceront vers 9.30 hres.

LE CLUB COLONIAL vous est offert en coopération avec les commanditaires suivants:

Pharmacie Marchand ARMAND MARCHAND, prop. Pharmacien-Chimiste-Biologiste Spécialité en ordonnances médicales Livraison rapide dans toutes les régions TEL. 80 1555 ST-CALIXTE	Fournier & Grégoire Chaussures pour toute la famille Mercerie pour hommes Agent "FASHION-CRAFT" 1587 ST-LOUIS TEL: 45	Salon Unique Mlles Laurianne et Jeanne BINETTE, props. Permanentes et coupes de tous genres Spécialité: Lingerie de marques exclusives. TEL. 337 1477 ST-EDOUARD	Salle à manger Somerset Repas complets - Cuisine Canadienne Spécialités - Hot chicken sandwiches et spaghettis italiens TEL. 324 1823 ST-CALIXTE	La Bienfaitante Coopérative de consommation Epicerie et viande de choix Entrepôt frigorifique TEL. 125 1571 ST-LOUIS
La Bijouterie Bellemare Antonio BELLEMARE, prop. Horloger - Bijoutier - Graveur Service de réparation de 24 heures 1611 ST-LOUIS TEL: 296	Garage Plessisville ARMAND NADEAU, prop. Réparations générales Prix spéciaux sur peinture et débossage 2188 ST-EDOUARD TEL: 353	Service Electrique Laflamme P. E. LAFLAMME, prop. Ligne complète d'accessoires électriques Distributeur du fameux brûleur ESSO Installation et service TEL: 181 1584 ST-LOUIS	Nouveautés Mademoiselle Mlle Mariette BILODEAU, prop. Confection et Lingerie pour dames Manteaux - robes - toutes les grandeurs 1727 ST-CALIXTE TEL: 248	Madame M. L. Latulippe Magnifique choix de chapeaux, Sacs à mains - Gants 1519 AVE ST-LOUIS TEL: 28

En faisant vos achats demandez vos coupons du CLUB à ces commanditaires et joignez vous aux clients heureux du CLUB COLONIAL le mardi soir - depuis l'ouverture près de \$4,000.00 ont été distribués. SIX NOUVEAUX PRIX A CHAQUE SEMAINE . . . et c'est gratis . . . A compter de mardi soir le 9 novembre LE CLUB COLONIAL offrira tous les mardis soirs un grand prix de \$25.00 minimum et \$100.00 maximum en plus des 5 prix de consolation.

Cordiale Bienvenue à tous au THEATRE COLONIAL durant notre semaine d'inauguration et spécialement mardi soir le 9 novembre.

A l'affiche - Deux grandes versions françaises - M. Charles Gingras en personne

Un grand prix de \$25.00 à \$100.00 et 5 prix de présence.

Toujours au même prix régulier d'admission.

SETLAKWE - THETFORD MINES

Le plus grand magasin à rayons des Cantons de l'Est

Le seul manufacturier de manteaux et jaquettes de fourrure des Cantons de l'Est

Pour mieux vous servir - 3 Modes de paiement; Compte courant - Plan budgétaire - Mise de côté.

46 années de service - Satisfaction garantie ou argent remis.

La consommation et le commerce de l'alcool

Monseigneur, Monsieur le président, Messieurs les invités d'honneur, Messieurs

Le sujet que j'ai choisi est celui-ci: **La consommation et le commerce de l'alcool.** Je ne suis pas un apôtre de l'antialcoolisme, je parle de l'usage, qui se pratique actuellement dans cette province, des liqueurs alcooliques, de l'usage et des abus. Ce problème de la tempérance, je ne voudrais pas que vous pensiez qu'il est pour moi une marotte, une idée fixe, un aspect d'une vie de fanatisme qui ne voit que boisson. Je crois encore que dans le catholicisme, la tempérance occupe quelques articles d'un chapitre et qu'il y a encore d'autres chapitres que celui-là. Je crois que la tempérance est un problème mais qu'il y a aussi d'autres problèmes, qu'un problème de foi, qu'un problème de mœurs peut dépasser celui de la tempérance, qu'il y a dans cette province des problèmes d'éducation, des problèmes économiques, des problèmes d'industrie, des problèmes d'habitation, des problèmes de circulation, enfin des problèmes économiques, politiques, culturels, sociaux et autres, et que dans ce tout existe le problème de la tempérance comme un numéro.

Par ailleurs, après avoir étudié pendant ces cinq dernières années, le problème de la tempérance, il m'apparaît que ce problème est une cheville et est à la jointure d'une multitude d'autres, qu'il a des conséquences dans la vie économique, dans la vie morale, dans la vie sociale, dans la vie professionnelle, publique et privée et je commence à comprendre pourquoi Son Eminence le cardinal dit que c'est le problème

No. 1 parce que plus j'avance, plus je m'aperçois des pertes irréparables que cause le problème tempérance.

Si j'essaie de situer ce problème, je veux le voir dans notre histoire, il a toujours existé et les malins disent: "Il existera toujours et en conclusion à quoi sert de s'en occuper, c'est un problème éternel". Il a toujours existé mais a-t-il toujours existé dans la forme actuelle? Nos ancêtres buvaient. Le chanoine Groulx dans son Histoire du Canada dit quelque part au tome 4 "un fait tristement établi veut que chez nous l'alcoolisme renaisse à tous les trente ou cinquante ans" et en parcourant l'Histoire, j'ai vu que sous le régime français de 1660, le Conseil souverain devait établir des lois pour demander aux cabaretiers de ne pas servir de boisson aux hommes avant leur journée de travail, parce que les employeurs se plaignaient que les ouvriers arrivaient en boisson au travail. Je vois une loi des licences sous le régime français. Au moment de la chute de Québec, Mgr de Pont-Briand écrit, "ce qui me faisait plus de peine, c'est qu'au moment où la ville tombait à l'extérieur des murs, à l'intérieur nos hommes étaient dans des cabarets, à moitié ivres."

Quelques temps plus tard, je vois Carleton qui est le gouverneur écrire aux curés des paroisses et leur demander leur autorisation écrite avant de remettre un permis de boisson à un hôtelier et je vois une loi des licences corrigée quelque temps plus tard. Et je vois en 1840, Mgr de Forbin-Janson et des prêtres parcourir la province de Gaspé à l'Ouest et forger des cercles d'abstinents, demander une conversion générale de

vent un problème qui nous abrûit je vois des mandements de Mgr Bourget à Montréal et je vois une conversion inouïable de nos gens que nous ne connaissons pas de nos jours, de ces cabaretiers, de ces hôteliers qui allaient dans la rue, versaient la par terre leurs barils de bière et on rapporte que 90% de la population devenait abstinente. Mais je vois quelque temps plus tard un mouvement canadien qui débouche le Québec, demander un règlement de prohibition à travers tout le Canada parce que le problème de la consommation de l'alcool au pays est devenu intolérable et c'est le temps de la loi Scott en 1878 et c'est la campagne des protestants et des américains qui eux voulaient la prohibition chez-eux et tentaient de la faire voter pareillement chez-nous vers 1890, campagne que Sir Wilfrid Laurier en 1898 empêchait d'atteindre le succès demandé par une enquête dans la province de Québec et un référendum où 124 mille personnes votaient contre la prohibition et 30 mille en faveur.

Mais, je vois, 10 ans plus tard, Mgr Bruchési à Montréal comme l'abbé Paul-Eugène Roy du temps Monseigneur à Québec, être obligé de lancer une nouvelle croisade de tempérance à travers la province, de demander la conversion de nos gens et instituer cette société de la Croix noire qui existe encore j'imagine dans plusieurs de nos foyers ruraux où vous retrouvez dans les cuisines cette croix noire, cette croix de tempérance.

Et j'entend quelque temps plus tard M. Taschereau, lorsqu'il demande le pouvoir à cette province, faire des promesses: "Messieurs! et je cite

le texte, pour ne pas tricher de belle-mémoire, nous avons tout essayé dans cette province, les licences en grand nombre et leur diminution graduelle, le bar très répandu et subsequmment réduit à un chiffre beaucoup moindre et soumis à mille restrictions, plus tard, la loi Scott et la défense de vendre de l'alcool si ce n'est pour des fins médicales, industrielle et sacramentelles, finalement, le régime du vin et de la bière qui grâce à une certaine licence et non pas aux licences au pluriel a fait de notre province une véritable oasis dans le désert de l'Amérique du Nord, j'ai posé en principe que le devoir des Gouvernants est de donner au peuple le régime qu'il désire et qui lui convient. Mais il est une déclaration que je tiens à faire ce soir, au nom du gouvernement, quelque soit le système auquel nous nous arrêtons et que doit voter la législature, nous verrons à ce que cette loi soit respectée. L'exécutif de cette Province a la responsabilité de faire observer la loi et il y apportera toute la vigueur nécessaire. Il n'y a pas à mon sens de plus funestes éléments pour détruire l'ordre et la société et arrêter son progrès que la débaucherie aux lois qu'un peuple s'est données. Et ce n'est pas dans le Québec que nous laisserons infiltrer cet esprit. "Et avec cette poussée, ce mouvement de tempérance, l'Honorable passait Premier Ministre de la Province et faisait adopter la loi des liqueurs que nous avons actuellement pour présider au commerce de l'alcool dans notre province de Québec. Cette loi là, elle a été établie sous le régime libéral, elle a été maintenue par le régime actuel de l'Union nationale. Ce sont les mêmes principes de commerce qui existent sous les deux régimes.

Où en sommes-nous actuellement? Est-ce que nous buvons encore? Est-ce que nous buvons bien? Est-ce que nous buvons chez-nous ou en dehors? Est-ce que nous buvons conformément à la loi? Est-ce que nous buvons conformément à la raison? Le problème se pose et je vous le pose. Est-ce que nous buvons bien? Je dirai peut-être que nous buvons mieux que certains de nos ancêtres. Après avoir parcouru la province, de la mer aux frontières de Pontiac et du Témiscamingue, après avoir visité à peu près toutes les villes de cette province, après avoir vécu moi-même en milieu rural comme en milieu urbain, je puis dire, il me semble, que nous buvons un peu mieux que nos ancêtres buvaient. Nous voyons peut-être moins d'ivrognes sur les trottoirs. Autrefois, dans nos réunions, les gens distribuaient de la boisson et on avalait ça debout et notre hôte n'était pas poli si la tournée ou la ronde n'était pas fréquente et il était assez rare que nous avions de ces réunions de famille du temps des fêtes, du temps des noces ou de différentes occasions de carnivals ou de voyages qui se présentaient où nous n'avions pas de multiples abus. J'ai vu de ces noces de campagne du temps de mes grands-pères où l'on retrouvait certains vices qui sont peut-être disparus de nos réunions ordinaires. J'ai cherché depuis cinq ans si nous avions fait d'autres progrès, je n'en ai pas trouvé. Nous buvons peut-être

mieux mais nous buvons quand même davantage et ceux qui disent que nous buvons plus parce que la population a augmenté sont absolument dans l'erreur. Si nous prenons les statistiques récentes, pour une augmentation de population de 23%, nous avons une augmentation de consommation 170%. Nous buvons mieux nous mettons peut-être un peu d'eau dans notre alcool, je pense que nous buvons quand même autant chez-soi et davantage à l'extérieur de chez-soi. Autrefois, l'hôtel dans cette province était une nécessité de la route. Nos gens voyageaient en voiture et devaient faire reposer leur cheval et l'hôtel était conçu comme un repos nécessaire du voyageur. Aujourd'hui, nous avons l'automobile et nous n'avons plus besoin d'arrêter à l'hôtel, mais nous avons gardé cette ancienne tradition du cheval qui fait le tour de l'hôtel pour aller à l'écurie et nous stationnons nos automobiles derrière l'hôtel et nous buvons. Nous n'avons pas besoin de manger parce que nous nous en allons chez-nous, si bien que l'hôtel n'a plus son sens dans la très grande majorité de nos endroits publics, si bien que l'hôtel ne peut pratiquement pas vivre que s'il table sur sa notion d'hôtel à savoir sur le sens des repas et des couchers. Et la preuve en est que lorsqu'on enlève des licences de boissons à nos hôteliers, ils ont de la difficulté à vivre. Il y a donc quelque chose de changé. Quelque chose de changé encore dans ceci que le problème de moralité publique n'est pas le même qu'autrefois pour ce qui regarde le commerce de l'alcool. Autrefois, aller dans un endroit public pour boire, c'était aller à la taverne et ceux qui entraient à la taverne passaient pour des gens dévoyés, des gens de mauvaise classe. Aujourd'hui, il y a des tavernes publiques où vous ne pouvez pas entrer, si vous n'avez pas sur le dos une cape de vision ou une tunique tuxedo. Aujourd'hui, il y a des débits publics de boisson pour toutes les classes de la société, mais ce qu'il y a de commun à tous ces débits, c'est le danger d'immoralité publique qui s'est joint à l'abus de la boisson. Et alors, vous visitez ces endroits comme à Val-d'Or en Abitibi où vous entrez et vous n'êtes pas assis là depuis cinq minutes qu'on vous invite à monter dans une chambre en haut et vous retournez la deux ans plus tard, après avoir dénoncé le problème et vous retrouvez peut-être pas les mêmes figures, mais le même genre de filles qui vous font les mêmes invitations. Et vous allez dans la ville de Valleyfield et vous faites le tour de la ville, vous essayez de trouver à souper dans les six hôtels et tous les hôtels sont remplis de gens qui boivent de la boisson le dimanche après-midi en temps défendu et on ne peut pas vous servir à souper et vous descendez dans le bas du fleuve, sous prétexte de servir les touristes, vous voyez la quantité d'automobiles, des gens de la région qui sont stationnés dans des cabines et qui passent la nuit en concubinage à boire. Et vous allez aux environs de Montréal, à trois milles de Montréal, sur la Côte sud sur le Boulevard Taschereau ou sur la côte nord, sur le boulevard La-belle, et alors, vous allez à un dimanche après-midi, service de tourisme, me dit-on, et vous allez voir quarante automobiles en face des motels et alors là, vous allez trouver trente-neuf licences de Montréal.

Voilà des problèmes qui n'existaient pas autrefois. Problèmes qui n'existaient pas autrefois du commerce de la boisson dans les conditions actuelles et de la consommation de la boisson par les femmes et par les jeunes comme aujourd'hui. Sans doute autrefois, il arrivait que dans des circonstances spéciales, dans le temps des fêtes ou autrement, nos jeunes prenaient un "p'tit coup" et on trouvait ça drôle, mais ils se rattroubaient le lendemain matin en prenant les manches de la charnue et ils étaient vite sur la terre. Mais ici, ce n'est pas cela, quand je pense qu'au minimum toutes les fins de semaines, dans cette province de Québec il y a à tout près de 300 milles jeunes qui prennent leur paie du vendredi soir, qui vont la boire durant la nuit du vendredi et qui, s'il leur en reste, la boivent le samedi et qui, s'il leur en reste, la boivent le dimanche; et le lundi matin, retournent à l'ouvrage endetté et dire que ça dure comme ça jusqu'au jour du mariage. C'est un problème nouveau. Quand on pense que dans la ville de Montréal, où il y a tout près de 200 clubs de nuit qui rassemblent une moyenne de 60 milles jeunes en bas de trente ans toutes les fins de semaines, quand on pense que cet exemple là a fait traînée de poudre à travers la province et que ça se reproduit autour des plus petits lacs, dans la région de Trois-Rivières ou dans le sud-est de la province ou dans le nord. Vous allez à Amos, vous allez à Noranda, vous allez à S-Hyacinthe et vous trouvez ces jeunes attablés. Ils ont trouvé, comme divertissement actuel ou comme imagination, du plaisir de s'asseoir autour d'une table carrée, branlante, dans une atmosphère de pauteur, sans hygiène, dans la noirceur, avec une musique qui n'est même pas canadienne et qui est encore moins catholique et ces jeunes peut-être en plus dans certains endroits vont aller danser, imaginez ce qu'on aurait pu construire de maisons avec les excès de boisson. A Montréal, à Shawinigan, on a réussi à contrôler certains hommes qui gaspillaient comme ça leurs fins

gements de la loi, ces gens-là prennent l'automobile comme je les ai vu sortir de mon hôtel à Trois-Rivières. Quatre heures du matin, l'hôtel se vidait, les filles dans les bras des garçons qui les embarquaient dans l'automobile qui étaient stationnées sur la place publique, alors que la police faisait sa ronde sur la rue sans voir personne. Et ces gens-là, quand on pense qu'ils prenaient la route pour s'en retourner chez eux, causaient 40% des 99,000 accidents qu'on a eus il y a deux ans dans cette province.

Problèmes nouveaux que vous avez probablement connus dans vos propres familles, que vous connaissez sûrement dans vos enfants, si la situation ne change pas. De ces jeunes qui ont vidé leurs poches, qui ont vidé leur avenir, qui se sont avilis eux-mêmes, qui ne sont pas satisfait, qui se sentent petits, qui se sentent pleins de défauts, humilés, ils se fréquentent dans ces salles-là, quelle préparation de mariage, au point de vue familial, au point de vue confiance mutuelle et ça arrive au mariage, ils sont obligés de se marier à crédit, d'acheter leurs meubles à crédit, à tempérament, il leur arrive le moindre problème de santé ou d'autres, ils sont là, dans la rue, et avant d'être dans la rue, ils se sont rencontrés comme ça, ils sont retournés comme ça. Me Drapeau, le nouveau maire de Montréal, me disait avant de penser de se présenter à la mairie, 70% des cas de séparation, il y en avait de six à sept mille en cour à ce moment-là et ceci c'était au printemps, 70% des cas de séparation de ménage arrivent textuellement chez des jeunes de moins de 30 ans. Je pense que ce problème mérite une attention particulière.

Problèmes de nos femmes. Il faut avoir été dans ces milieux il faut avoir adopté des enfants ou visité des crèches, il ya actuellement 14,000 enfants dans nos crèches ou 17,000, avoir causé avec les Religieuses responsables ou avec des aumôniers de ces mouvements d'adoption pour savoir que 60% des cas ont eu comme facteur question d'alcool. Il faut avoir causé avec les psychologues ou avoir lu les rapports des organisations mondiales et la santé aux Nations-Unies pour savoir que 40% de nos cas d'anormaux dans les hôpitaux mentaux sont des problèmes alcools. Mais alors, ça nous explique un peu l'attitude de Son Eminence le Cardinal qui un jour, lorsque je lui exposa ce qu'il pensait dans sa ville de Sainte-Thérèse où il avait été supérieur, se prenait la tête à deux mains et ça nous explique ses déclarations qu'il multiplie depuis trois ou quatre ans. Il ne se passe pas un mois ou deux sans que Son Eminence le Cardinal rappelle au grand public le problème alcool.

Problèmes alcools de santé. Quelle peine immense un homme ne peut-il pas avoir quand il voit cette multitude d'hommes, de jeunes gens, venir aujourd'hui, non plus un verre de bière, mais une bouteille de bière et régulièrement tous les soirs et à la fin de semaine, on en est arrivé dans certaines villes à ce que la femme achète la provision de bière de son homme comme elle achète le lait pour ses petits. Problèmes qui existent à Montréal présentement, pour citer un cas que je connais, on boit pour \$1.40 de lait et pour \$2.24 de boissons alcooliques par paie.

Quel est-il ce problème d'alcool? C'est celui d'un jeune homme qui a été élevé dans une bonne famille comme la vôtre peut-être, qui a commencé à travailler, qui a rencontré là des amis qui l'ont amené prendre un verre de bière à la taverne, qui de là est passé au grill et qui dans l'espace de deux ans en sortant du travail le vendredi soir n'entre chez-lui que le dimanche midi alors qu'il n'a pas dérogé de sa "brosse". Il a passé pardessus sa megme et ce cas-là, je voudrais croire que c'est un cas exceptionnel, mais j'ai causé avec tellement de monde dans les douze cents paroisses que j'ai visitées depuis cinq ans et j'ai eu tellement de confidences et d'exemples sous les yeux que je me dis que ce problème devient extrêmement grave. Imaginez ici dans Donnacona, dans votre comté, imaginez ce qu'on aurait pu construire de maisons avec les excès de boisson. A Montréal, à Shawinigan, on a réussi à contrôler certains hommes qui gaspillaient comme ça leurs fins

de semaine à boire, on leur a fait former une coopérative d'habitation et deux ans plus tard, tous ces gens-là étaient chez-eux dans leur maison, en deux ans ils étaient propriétaires de leur petite maison.

Problèmes alcools, situation extrêmement grave qui existait dans le passé et qui est encore plus grave aujourd'hui parce qu'il y a là un problème de moralité-publique et qu'il y a là aussi un problème de commerce chez les jeunes et chez les femmes qui n'existaient pas au même degré, autrefois.

Problèmes du commerce public. Il ne faut pas avoir peur d'attaquer ce problème. Les gens disent, "l'usage de la tempérance, l'usage moralisé de la boisson, c'est une affaire personnelle, c'est une affaire de conviction." Très bien. Il y a rien sur la terre qui n'est pas affaire de conviction mais il y a quand même des lois, des lois morales. L'Eglise a fait des lois morales, elle a fait l'index, la prohibition de certains livres. Nos gouvernants font des lois morales aussi, des lois, des garde-fous, des aides, parce qu'il existe dans le monde une vieille chose qui s'appelle le péché originel. Autour de la boisson, il faudra toujours des lois. Regardez actuellement dans le monde entier et vous verrez l'Inde, par exemple, imposer la prohibition à 350 millions d'habitants. Pourquoi? Parce qu'il faut sortir l'Inde de son marasme. Vous ne trouvez aucun pays où le commerce de l'alcool n'est pas contrôlé d'une certaine façon; à certains endroits on réussit mieux que d'autres mais partout l'on sent la nécessité d'un contrôle. Ici dans la province, comme disait Taschereau, nous avons tout essayé, le commerce entièrement libre, la prohibition quasi-générale, les campagnes d'abstinence. Nous avons essayé la consommation avec un certificat médical, le bar à certaines heures; après toutes ces expériences, l'on en est arrivé à établir une loi, une loi qui m'apparaît bonne loi, pas excellente, bonne loi. Vous pouvez vous faire servir de la boisson à des endroits définis, le Gouvernement a le contrôle, par sa Commission des Liqueurs, de la vente. Et alors, vous pouvez obtenir la peur vos besoins personnels, en communiquant avec le Contrôleur, vous pouvez obtenir ce qu'il faut pour votre consommation.

Ailleurs, on a permis l'octroi des licences. Là où elles existent, les licences sont de tous les genres imaginables, tavernes, restaurants, clubs, grills, cafés, hôtel, auberges, les trains, les bateaux. On a mis des conditions à la vente. Est-ce qu'on va servir de la boisson aux bébés? Il faut tout de même mettre un âge. On a étudié le problème, on a mis une limite d'âge chez-nous qui est de 20 ans. Dans toutes les autres provinces du Canada, c'est vingt-et-un ans.

Ici, on a mis 20 ans; un peu plus large. On s'est dit que le dimanche, c'était le jour du Seigneur, qu'il fallait respecter et qu'on ne pouvait pas qu'on respecte le jour du Seigneur en passant la nuit dans les boîtes et alors on a demandé que ça ferme à minuit. On a voulu descendre aux besoins fictifs souvent mais besoins de mœurs des voyageurs en leur concédant le droit de prendre quelques liqueurs alcooliques en route, en voyage, dans les hôtels, de telle heure à telle heure, à l'heure des repas du dîner ou du souper. Mais on a compris à ce moment là que, au milieu d'un belle après-midi du dimanche, le débit de la sens social des chrétiens. On a permis limiter d'une certaine façon les permis de vente de boissons, ces étiquettes là sont faites aujourd'hui dans le monde entier et on considère que, pour qu'une population n'ait pas trop d'occasions de boire, il ne faudrait pas que les permis de boissons dépassent un par mille et alors, on prévoyait une certaine limite des permis de vente. On prévoyait des pertes à ceux qui vendent en dehors des conditions prévues par la loi, des amendes, des emprisonnements, on prévoyait une police qui va surveiller. La loi est très bien faite, si elle était appliquée, si elle était respectée, nous aurions des conditions normales de commerce mais le problème existe depuis bientôt 30 ans, d'une loi qui n'a pas été appliquée. Je veux croire les affirmations publiques, que

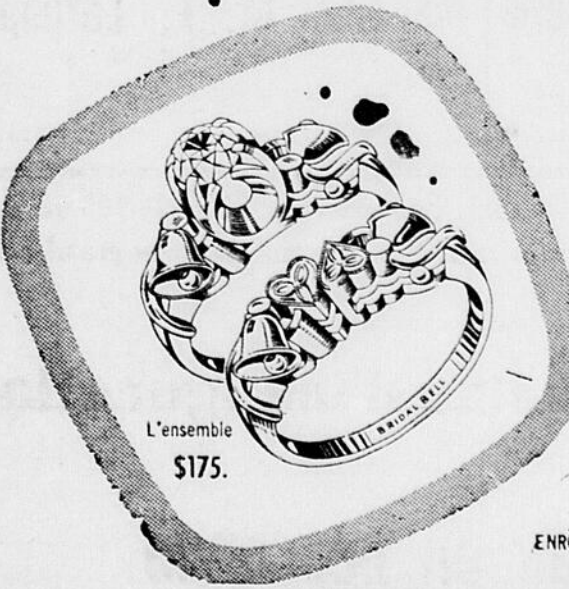
(Suite à la page 7)

L'ARRIVÉE DU PÈRE NOËL EST PROCHE

... Donc ne remettez plus l'achat de cet ensemble de fiançailles. Se fiancer à Noël devient de plus en plus populaire, donc consultez votre bijoutier maintenant. Son assortiment d'étincelantes bagues à Diamants Bridal Bell est complet et vous y trouverez le cadeau parfait pour l'objet de votre amour. Vous ne pouvez choisir mieux et le paiement est rendu facile grâce au Plan du Club de Noël offert par votre bijoutier.

BAGUES À DIAMANTS

Bridal Bell



L'ensemble \$175.



ENRÔLEZ-VOUS MAINTENANT DANS LE CLUB DE NOËL!

GEORGES DUPONT

Horloger - Bijoutier
1556, Avenue St-Louis.
Plessisville - P. Q.

LA PHARMACIE PLESSISVILLE

Votre PHARMACIE PREFEREE
TELEPHONE 147 LIVRAISON PARTOUT
Ouverte le mercredi, toute la Journée

1564 Avenue St-Louis

Bonbons Laura Secord

Décès et funérailles de Mme Arthur Dion

DE ST-PIERRE-BAPTISTE

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Madame Arthur Dion née (Marie-Anne Goulet) de St-Pierre Baptiste, décédée à sa résidence après quelques semaines de maladie à l'âge de 65 ans et 6 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, M. Arthur Dion, sa mère Mme Etienne Goulet de Villa Provencher à Laurierville.

Ses enfants: M. Paul-Armand Dion, Mme Raymond Simoneau (Rita) M. Ludger Dion, Mme Adrien Bilodeau (Rose-Alba), Mme André Laroche (Jeannette) MM. Camilien, Rodolphe, Mme Fernand Fortier (Rolande) Mlle Alice, MM. Edouard, Etienne et Philippe Dion.

Ses gendres et belles-filles: M. Raymond Simoneau de Laurierville, M. Adrien Bilodeau d'Inverness, M. André Laroche de Victoriaville, M. Fernand Fortier de St-Pierre Baptiste, Mme Paul-Armand Dion (Thérèse Dubois) Mme Ludger Dion (Simone Audit) Mme Edouard Dion (Rose-Marie Joyce) Mme Rodolphe Dion (Yvette Bourret).

Sa sœur: Mme Stanislas Fournier (Alma) de Montréal.

Ses frères M. Aimé Goulet de Plessisville, M. Aristide Goulet de Laurierville, M. Alexandre Goulet de Montréal, M. François Goulet de Laurierville, Rév. Père Edouard Goulet de Rome, Elle laisse également de nombreux petits enfants.

Aux funérailles on remarquait outre les parents mentionnés ci-dessus ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

M. et Mme Cléophas Dion, M. et Mme Noé Provencher, M. et Mme Ludger Bergeron, de Manchester, Mme Camille Lehoux, M. et Mme Hermas Lehoux de Ste-Marie, de Beauce, Mlle Denyse Lehoux de Ste-Marie, Mme Léo Huppé, Mlle Cécile Huppé de St-Elzéar de Beauce, Mme Aimé Goulet, M. et Mme J. Paul Goulet de Plessisville, M. et Mme Edouard Goulet, M. et Mme Arthur Gosselin de Plessisville, M. et Mme Raymond Goulet de Laurierville, M. et Mme Ernest Dion de St-Pierre Baptiste, M. et Mme E. nile Tanguay d'Inverness, M. Benoit Tanguay, Gaston Tanguay, Mlles Louise, Madeleine, Gisèle Simoneau de Laurierville, M. et Mme Armand Dubois, M. Gérard, Pauline, Nicole, Jeanne d'Arc Dubois de Plessisville, Mlle Diana Dubois, M. et Mme Louis Dion de St-Pierre-Baptiste, Mlle Marguerite, Thérèse Goulet de Laurierville, M. Pierre Dion de Hearst, Ont. M. et Mme Narcisse Dion, M. et Mme Thomas Dion, S. Pierre Baptiste, M. et Mme Pascal Dion, M. et Mme Lauréat St-Pierre d'Inverness, M. et Mme Albert Dion, M. et Mme Thomas Dion,

M. et Mme Ovide St-Pierre, M. et Mme Roland Fournier de Montréal, M. et Mme Marcel Fortier, M. et Mme Raymond S. Pierre, M. Na poléon Fortier de St-Pierre-Baptiste, M. Arsène Caron et M. Gérard Caron de Plessisville, M. Jos. Bergeron, M. Ernest Fortier, Mlle Rachel Godbout de Laurierville, Mlle Bernadette Béliveau, Mlle Laurette Rondeau de Victoriaville, Mlle Fernande Paradis de Laurierville, Mlle Etienne Beaurivac, M. Onil Grégoire de Victoriaville, M. et Mme Philippe Provencher, Mlle Ghislaine Bergeron, M. Marcel Desjardins, de S. Pierre Baptiste, M. Gérard Voyer de Québec, M. et Mme Jos Drolet, M. et Mme Lorenzo Rousseau de Plessisville, M. et Mme Michel Fortier, M. et Mme John Roy d'Inverness, M. Léo Audit, M. et Mme Fernand Marcoux, M. et Mme Henri Tanguay de St-Pierre Baptiste, M. Arthur Tanguay, M. Albert Fortier, M. Roland, Fernand, Cécile Bédard de Plessisville, M. et Mme Roland Bellemare, M. et Mme Léo-Paul Fortier, M. et Mme Denis Paradis de Laurierville, M. et Mme Emile Bilodeau, M. et Mme Alphée Mercier de Plessisville, M. et Mme Benoit Fortier, M. et Mme Lucien Paradis, de S. Pierre-Baptiste, Mme Frs. Marie Rousseau de Plessisville.

M. et Mme Paul Lamontagne, M. et Mme Rosaire Comtois de Laurierville, M. et Mme P.P. Desjardins de S. Pierre Baptiste, Mlle Brigitte Desjardins, M. et Mme Ulysse Bergeron de Laurierville, M. et Mme Gérard Jean, de S. Pierre-Baptiste, M. et Mme Alcide Poirier, M. et Mme Noel Samson de Laurierville.

Mlle Gervais Martel, Mlle Rachel Bilodeau de Laurierville, Mlle Annette Turgeon de Victoriaville, M. Eddy Bourque de Plessisville, M. Gilles Huguette, Francine, Denis, Laroche de Victoriaville, M. et Mme Paul Fortin de Victoriaville, et plusieurs autres parents et amis.

Aux familles que ce deuil afflige, notre journal offre ses sincères condoléances.

Paroisse de Plessisville

Assemblée régulière d'ajournement du conseil de la Paroisse de Plessisville, tenue ce 12ème jour d'octobre 1954, à 8.00 P. M. au lieu ordinaire des séances du conseil à laquelle sont présents MM. les conseillers suivants:

MM. Roland Vigneault
A. Bédard

Roch Martineau
Représentant de la
Compagnie Fuller Brushes Limited
1385, rue St-Calixte
Tél: 220 — Plessisville, P. Q.

Manteaux à vendre
Manteau en drap bouclé, noir, et Manteau "Seal" noir, grandeurs 14 et 16 ans. En parfait ordre. A vendre à prix de sacrifice.
S'adresser à:
"La Feuille d'Erable"
Plessisville, P. Q.

BIENVENUE...
HOTEL Château Louise
Rosaire Charpentier (en face de l'Hôpital)
1332, rue St-Calixte
Plessisville, P. Q.

Docteur
Armand Charest
Chirurgien-Dentiste
Plessisville Tél. 321
185 rue St-Louis

1674, Avenue St-Louis. Tél: 278
J. Alph. Olivier
Assurances Générales.
Feu, Vol, Accidents, Automobiles.
Responsabilité Patronale, Publique et autres,
Représentant des plus grosses compagnies de la Province.
BUREAU: Au Même endroit que le Bureau
"Olivier et Kelly, Enrg."
Case Postale: 416
Rue St-Louis - Plessisville, P. Q.

TEL: 23
A votre service depuis 1911
P. P. RAINCHAUD
Plessisville, P. Q.
5 - 10 - 15
Préparats - Peinture - Tapisserie - Vitres - Ferronnerie
164, rue St-Louis Plessisville

Dr J. R. Vaillancourt
Yeux, Oreilles, Nez, Gorges
Bureau à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Plessisville tous les mercredis.
Bureau Permanent:
79, Notre-Dame Est, Victoriaville, de 2 à 5 heures et de 7 à 9 heures.

TEL: 288 1806 Avenue St-LOUIS
Antonio Gingras
ASSURANCES GENERALES
Plessisville, — P. Q.
Vie — Feu — Automobiles — Accidents — Maladies
Représentant: L'UNION ST-JOSEPH de Drummondville

Cartes Professionnelles

Dr Raymond Charron
MEDECIN - CHIRURGIEN
L'Avant-midi à l'Hôpital
1 hre à 4 hres P. M. — 7 hres à 9 hres P. M.
Pas de Bureau le Mercredi après-midi et le mercredi soir.

Dr Jules Cantin
MEDECIN - CHIRURGIEN
Plessisville, P. Q.
HEURES DE BUREAU:
9 hres à midi — 2 hres à 4 hres P. M. — 7 à 9 hres P. M.

Dr J.-A. Blais
MEDECIN - CHIRURGIEN
Plessisville, P. Q.
HEURES DE BUREAU:
10 à 11 h. A. M. — 1 h. à 4 hres P. M. — 7 à 9 hres P. M.
Bureau de dimanche sur rendez-vous.

Dr Gabriel Giguère
MEDECIN - CHIRURGIEN
Plessisville, P. Q.
HEURES DE BUREAU:
10 hres A. M. à midi — 2 hres P. M. à 5 hres P. M.
7 hres P. M. à 9 hres P. M.
Le dimanche sur rendez-vous

C. Benoit Chartier
NOTAIRE, B. A. LL. L.
Heures de bureau:
9.00 heures à midi, tous les jours.
1.80 hres à 5.00 tous les jours, excepté le samedi
Le soir: 7.30 à 9.00 hres, lundi, mercredi, et vendredi seulement
— pas de bureau le samedi après-midi —
1628 Avenue St-Louis Plessisville, P. Q.

Tél: 208
Claude Perron
NOTAIRE, B. A. LL. L.
(Ancien Bureau du Docteur Roger)
1782 rue St-Calixte Plessisville, P. Q.


Téléphone: 18.
Tétreault & Tétreault
Notaires
GASTON TETREAU, Notaire
JEAN TETREAU, Notaire
1578, Avenue St-Louis. — Plessisville, P. Q.
(Ancien bureau du Notaire Chs-Eug. Gosselin)

TEL: 17 C. P. 116
Geo. Dupont
Opticien d'Ordonnances
Diplômé de la Corporation des Opticiens d'Ordonnances de la Province de Québec
1556 Avenue St-Louis Plessisville P. Q.

Magasin de chaussures
Le Magasin de Chaussures ALFRED FLEURY vous invite à visiter son établissement où des nubaines exceptionnelles vous sont offertes.
La Marchandise d'automne et d'hiver est au grand complet, soit pour hommes, femmes et enfants. Venez choisir le soulier, la bottine ou le par-dessus que vous désirez. Haute qualité... Prix avantageux.
Alfred Fleury
1825, Avenue St-Louis. - (Coin Savoie)
Plessisville, - P. Q.

ACHETEZ
votre
Manteau de fourrure chez CAMILLE LANGLOIS
Un léger dépôt et l'on mettra de côté le MANTEAU que vous aurez choisi jusqu'à la saison froide. Lorsqu'il s'agit D'ACHATS, REPARATIONS et ENTREPOSAGE, confiez toujours ce problème à un expert de la
Maison de Fourrure CAMILLE LANGLOIS
200 Est, rue NOTRE-DAME
Tél. 2194 — Victoriaville, P. Q.

la vraie bonne bière



parce qu'elle est
'CLIMATISÉE'

1563, Avenue St-Edouard. Tél: 138.
CAMILLE KELLY
COURTIER D'ASSURANCES AGREE
ASSURANCES GENERALES
Vie — Feu — Automobile — Accident.
Plessisville, P. Q.
(Bureau à la Résidence de Madame Patrick Kelly).
Rue St-Edouard.
Successeur de "Olivier & Kelly"

TEL: 170 1652 Avenue St-Louis
Henri Bélanger
Courtier d'Assurances Agréé
Assurances: Vie, Feu, Vol, Automobiles, Accidents.
Plessisville, P. Q.

Pour le Congrès Eucharistique de Thetford

Dimanche dernier, fête du Christ Roi dans toutes les paroisses de la région, s'ouvrait la croisade spirituelle préparatoire au congrès eucharistique qui doit se tenir à Thetford, les 9, 10, 11 et 12 juin. Le R. P. Larrivée, de Montréal, père du Très Saint Sacrement a prononcé le sermon en l'église paroissiale de Saint-Adolphe. Le thème du congrès est SAUVONS LA FAMILLE PAR L'HOSTIE.

Trente-neuf paroisses des Vicariats forains de notre région participeront à ce congrès. Le Comité d'honneur est composé ainsi: président d'honneur, Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; vice-présidents d'honneur: NN. SS. Charles-Omer Garant et Lionel Audet, auxiliaires de Québec; membres d'honneur: M. Joseph Lafontaine, député fédéral de Mégantic; M. Tancrède Labbé, député provincial de Mégantic et ministre d'Etat; M. le Dr Raoul Poulin, député fédéral de Beauce; M.

Georges-Octave Poulin, député provincial de Beauce; M. le Dr Gérard Noël, député provincial de Frontenac. Les maires des Municipalités des 39 paroisses de la région font partie du comité d'honneur.

Mgr Jean Belleau, P.D. V.F., curé de Saint-Alphonse, est président actif du congrès eucharistique. Les vice-présidents actifs sont MM. les abbés Camille Morissette, V.F., curé de Saint-Calixte de Plessisville et Nelson Levesque, V.F., curé de S.-Victor de Beauce; M. l'abbé Nelson Roberge, vicaire à Saint-Alphonse, est secrétaire du congrès eucharistique; M. Philéas Routhier, gerant de la Banque Canadienne Nationale de Thetford, en est le trésorier.

Plusieurs commissions spéciales sont en formation pour la préparation et pour le succès du congrès eucharistique. Nommons les commissions d'études et de prédication, de la croisade spirituelle, des finances, du reposoir, de la liturgie, des décorations, de réception, du bon ordre, etc. Il y aura un secrétaire général du congrès au Centre Paroissial S.-Alphonse dirigé par M. l'abbé Nelson Roberge. Dans chaque paroisse de la région, on formera une commission paroissiale.

A partir du mois de janvier, il y aura dans chacune des 39 paroisses de la région, ainsi que dans les institutions religieuses, des prédications sur le thème du congrès: "FAMILLE EUCHARISTIQUE: JARDIN DE VOCATIONS."

Après la grand-messe paroissiale,

Initiation de nouveaux membres forestiers

deux par deux, suivant la bannière des Forestiers, portée par les confrères Wilfrid Belliveau et Léo Turgeon, allèrent prier pour les membres défunts de la cour. Pendant la marche, le glas tintait... Au cimetière, M. le Curé récita les prières des défunts.

Réception chez M. Ludger Gosselin. Pour continuer cette belle fête, les organisateurs invitèrent les Forestiers et leurs compagnes, à venir veiller chez M. Gosselin, dont l'hospitalité est des plus franches et gaies. Il y eut des projections lumineuses, prises il y a quelque temps, lors de fêtes forestières, à Laurierville et à St-Norbert, par le confrère J. B. Champagne. Les chants, déclamation (danses, contribuèrent à faire de cette fête une des plus belles. Nous remercions les cours de St-Norbert, Plessisville, Princeville, qui envoyèrent de fortes délégations. Des contributions furent payées pour défrayer

ces fêtes, par: La Cour Ste-Sophie (fonds de cours), Son honneur M. Honoré Brisson Maire, MM. Alfred Nadeau, Wilfred Prince, Robert Blais, Robert Gosselin, Léo Turgeon de Ste-Sophie, M. Alcé Huot de Plessisville, M. Paul Brunelle, embouteilleur de Pepsi-Cola, a fourni gratuitement la liqueur.

Deux Logis à louer à Plessisville

Deux logements de choix disponibles immédiatement de (6) appartements chacun, plus chambre de bain, eau chaude, réservoir automatique, électricité 110-220 volts. Décoration intérieure entièrement au goût du locataire si désiré. Maison isolée par "Isolation Provinciale de Québec".

Henri Bussière
2180, rue Des Erables
Plessisville, P. Q.



La VOICI!

La nouvelle PERMANENTE A DOMICILE ultra-rapide, à base de lanoline!

Quick

de RICHARD HUDNUT

Lotion à friser, à base de lanoline, qui "prend" en 10 minutes!

Choisissez la Quick qui vous convient

- Super
- Ordinaire
- Douce

\$175

Contient de la lanoline—La lotion à friser Quick ne dessèche ni ne ternit les cheveux. Les boucles Quick sont douces, luisantes et faciles à coiffer.

Plus rapide—Seulement une heure pour enrouler, mettre en plis et neutraliser les cheveux courts.

Si facile—Enroulez, mettez en plis, neutralisez. Et quel neutralisant! En une seule opération, il vivifie la chevelure tout en donnant des boucles plus élastiques qui durent longtemps!

Choisissez QUICK pour avoir une permanente plus durable, plus vivante, qui ne se distingue pas d'une ondulation naturelle.

La Pharmacie Plessisville

1564 Avenue St-Louis — Tél: 147
Livraison Postale et à domicile
Plessisville, - P. Q.

CHIROPATICIEN

Georges-E. LAFOREST, B. A. D. C.
(Gradué de Palmer)

Radiographie - Nervoscopie

HEURES DE BUREAU: MARDI et JEUDI
1 h. p. m. à 5 h. p. m.
7 h. p. m. à 9 h. p. m.

35 Notre-Dame Est, - App. 1 - Tél: 4790
(En haut de la Caisse Populaire)
Victoriaville, - P. Q.

Service Express direct pour MONTREAL

— De Sainte-Anastasia — Plessisville
A Montréal — Tous les Jours —

Tous les Jours		Dimanche et	
A. M.	P. M.	Fête seule-	ment - P. M.
Sainte-Anastasia	8.25		4.25
Plessisville	9.00		5.00 9.00
Montréal	12.15	5.00	8.15 12.15

De Montréal à Plessisville et Ste-Anastasia — excepté Samedi et Dimanche —

Tous les Jours	Tous les Jours	dimanche	Dim. P. M.
P. M.	A. M.	Seulement	Seulement
5.80	Montréal 9.60	2.00	8.30
8.45	Plessisville 12.45	5.15	11.30
9.20	Ste-Anastasia 1.15	5.45	12.05

ARRETS CHEZ LES AGENTS LOCAUX CI-DESSOUS
Ste-Anastasia: — Napoléon Isabelle, Téléphone: 235 sonnez 22
Lyster: — Hôtel Lyster, Téléphone 4 sonnez 3
Ste-Julie: — E. Beaudoin, Hôtel, Téléphone 22
Laurierville: — H. Lemieux, Restaurant, Téléphone 21
Plessisville: — Terminus Central, Téléphone 305
Princeville: — E. Milhot, Téléphone 25
Montréal: Terminus Trans-Québec, 1700 rue Berri, Tél: MA-7062 (Immeuble Palais du Commerce)

Tous les services mentionnés ci-dessus correspondent avec les Autobus de St-Ferdinand, Black-Lake et Thetford-Mines Pour renseignements supplémentaires Consultez votre agent local ou communiquez avec

Service de restaurant "Curb Service"

M. Hervé Provencher annonce à la population de Plessisville l'ouverture d'un "CURB SERVICE" depuis le 29 août dernier et situé sur la route Nationale No 5, voisin de son Garage, à l'entrée du Village de Plessisville.

Service Rapide et Courtois...
Cachet de propreté... Prix raisonnables.
Votre encouragement est sollicité.

Hervé Provencher

Propriétaire

Autobus de Luxe de 40 passagers, pour voyages spéciaux. Plessisville, P. Q.

VOICI! Un pneu de camion qui rend tous les autres désuets!

Maîtrise le dérapage latéral mieux que tout autre pneu à côtes.

Réduit le fendillement de la semelle à un minimum absolu.

Voyez-nous aujourd'hui, au sujet du

tout nouveau TRACTION HI-MILER

par GOOD YEAR

RECHERCHER L'ENSEIGNE DE QUALITÉ Y89F

PLESSISVILLE TIRE SERVICE ENRG.
1068 ST. CALIXTE
TÉL. 275
VOLCANISATION
RECHAPPAGE & VENTE

MANUEL DE L'INVENTEUR
25¢
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST. CATHERINE ST. MONTRÉAL

"Le Foyer du cadeau"

Agents des **Produits Famelix, Ltée.**

1506, Avenue St-Louis
Tél. 354
Plessisville, P. Q.

8 PHOTOS AGRANDIES .35 PLUS POSTE-RETOUR .05 PAR COMMANDE

Honleu 8 poses35
Honleu 12 poses60
Honleu 16 poses80
Honleu 20 poses \$1.00
Impression indiv. agrandie .05 chacune

Plus taxe de vente, 5% campagne, 5% ville.

Livré dans un album en couleur, imprimé, avec reliure plastique.

Vous économisez donc plus de 20%.

SERVICE DU JOUR

Demandez nos enveloppes de retour et notre liste de prix.

SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS

Photo-Poste ENR.
Casier Postal 1153 QUEBEC, P. Q.

L'ancien fusil d'il y a deux siècles, comme au temps de Madeleine de Verchères, était un gage de sécurité pour la Nouvelle-France, mais il était lourd, lent et d'une portée ne dépassant guère deux cents pieds.



GAGE DE SÉCURITÉ

Pour dissuader ou repousser l'agression, l'Armée canadienne vous offre les armes les plus perfectionnées et les plus efficaces qui soient, gages de sécurité pour tous les habitants de notre pays.

A tout jeune homme intelligent et vigoureux, l'Armée canadienne offre une formation militaire de première valeur... elle donne aussi un enseignement technique extrêmement précieux, avec en plus la nourriture, le logement, le vêtement et les soins médicaux et dentaires gratuits, ainsi qu'une foule d'autres avantages. Elle vous assure également un revenu qui se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil.

Pour vous faire une belle carrière — et dans des conditions qui ne sauraient manquer de vous plaire — pour apprendre à connaître à fond le maniement des armes les plus modernes... pour une vie intéressante au service de votre pays — enrôlez-vous dans votre armée.



La mitrailleuse de l'Armée canadienne, arme à courte portée, ne pèse que 6½ livres, mais la cadence de son tir est très rapide.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 3, 3 Côte de la Citadelle, Québec. Tél.: 4-5940

ou Centre de recrutement, 574 rue St-François Xavier, Trois-Rivières. Tél.: 4-8522

La Chevrolet de style complètement nouveau présente un moteur V8



La Chevrolet 1955 de style futuriste était annoncée aujourd'hui dans tout le Canada. Elle offre, pour la première fois, un puissant moteur V8 de 162 CV, ainsi qu'un "Blue Flame" six cylindres plus puissant qui est une vedette d'économie. Le remaniement du cadre et de la suspension a considérablement accru le confort et la facilité de conduite dans la première "auto de rêve" du domaine des bas prix. Le coupé sport Bel Air (ci-dessus) illustre l'apparence large et basse de la grille et du capot, la visibilité accrue du nouveau pare-brise panoramique, et le cachet de rapidité que confèrent aux 14 styles de carrosserie les lignes plus basses et plus longues des nouveaux modèles.

LOUIS SIMEON PRELARTS

Les plus grands spécialistes de la région
189, Notre-Dame Est, - Victoriaville, P. Q.

Spécial Toile Cirée "54" .59c

droit de boire dans les chambres. Or on boit dans les chambres, mais permettons de boire dans les chambres et il n'y aura plus de péché. Avec un tel régime, si mon gars vole, pour pas qu'il fasse de péché, je vais lui permettre de me voler. Sur le même principe, est-ce qu'il se fait quelques recherches sérieuses, est-ce qu'on peut changer une loi comme celle-là sans étude? Qui étudie actuellement? Est-ce qu'il existe dans quelque université des gens spécialisés dans cette étude? Est-ce qu'il y a un Institut de recherches sur le problème de l'alcool? Connaissez-vous des bibliothèques où l'on peut aller étudier ce problème-là? Et je le dis en me vengeant, parce que j'ai fait le tour de la province à la recherche de volumes et je ne les ai pas trouvés.

Cà va mal et ça n'annonce pas que ça va mieux aller. Il faut éduquer nos jeunes, il faut éduquer notre grand public pour faire leurs convictions et tout ça repose actuellement sur un mouvement d'abstentions qui est une excellente chose mais qui ne sera pas le règlement de la masse de la population de la province de Québec. Et alors circule autour de ces problèmes pour les retarder, pour les cacher un tas de préjugés. J'en ai corrigé quelques-uns. Alors la situation n'est pas pire qu'autrefois, d'ailleurs ça boira toujours. Mais je dis en 1942, on buvait pour 46 millions et maintenant pour 126 millions. Mais ce n'est pas pire qu'autrefois. La population a augmenté et c'est ce qui explique les millions de dépenses et alors je dis que les ventes ont augmenté de 169% et la population de 23%.

Dans le diocèse, dit-on, il paraît que sont les touristes qui boivent. Alors j'ai dit, allez voir dans les hôtels, regardez quel sont ceux qui boivent. Les permis de vendre de la boisson sont nécessaires pour attirer ces touristes. Je dis: j'ai vu ailleurs un grand nombre de touristes qui n'étaient pas attirer par la boisson et qui étaient quand même très heureux. Et si nous sommes trop sévères pour appliquer la loi des liqueurs, les "trous", les débits clandestins vont se multiplier. La belle légende, la belle légende que prônent évidemment les commerçants et que prêtent les autorités lorsqu'elles veulent défendre leur inertie.

Si on est trop sévère, ça va multiplier les "trous" mais, je dis, prenez un comté où vous n'avez pas de débits publics et voyez s'il y a une telle grande différence dans les trous. Avant d'affirmer, contrôlez, et je prends un exemple très concret, celui de S-Georges de Beauce. "Avant", disait le curé, il y avait ici 22 "trous" dans la ville de S-Georges, qui était une petite ville. Nous avons essayé le commerce de la boisson, nous avons admis des licences et aujourd'hui, nous avons quarante trous, vingt avec une licence et 20 sans licence. Est-ce que c'est un progrès? On ne peut rien faire, on a dénoncé les infractions à la loi et ça n'a rien changé. Mais, c'est là que vous attendez. Si on ne peut rien faire, on ne peut rien faire. Mais qu'est-ce qu'on peut faire? On peut

avoir des convictions personnelles, on peut aussi organiser une réaction et j'ai, si clair ce soir en tête, l'exemple parfait de cette réaction de quelques hommes de volonté. J'ai assisté à toute l'histoire du comité d'enquête de moralité à Montréal, pour m'être assis au premier jour de la séance avec ces gens-là, en face de Drapeau et Plante pour avoir transmis les chèques que les Liges du Sacré-Coeur avaient versé au début pour partir les premières finances du Comité de moralité. Et j'ai vu deux hommes, deux, Drapeau, un avocat, Patenaude un québécois, j'ai vu deux hommes travailler avec acharnement pendant quatre ou cinq ans et obtenir le résultat de l'enquête que vous savez, et obtenir la direction des affaires municipales de Montréal.

Même, me disait Drapeau un jour que j'étais près de lui dans son bureau, il faut deux têtes de "cochons" pour renverser une province. Et vous allez me dire, on est incapable de régler le problème de la boisson. J'ai visité des paroisses où il y avait là 125 liqueurs du Sacré-Coeur. D'autres où il y avait 150 liqueurs. D'autres où il y avait 25 associations paroissiales, de S-Jean-Baptiste, de Dames de Ste-Anne, de Chevaliers de Colomb, tous ces gens-là étaient des honnêtes gens, des fervents chrétiens et puis l'on entendait plusieurs dire "on a un immense problème mais on est incapable de le rien faire". Mais je vais leur dire ceux-là comme Mgr Pelletier disait à une réunion diocésaine à Trois-Rivières, "C'est parce que nous sommes des peureux, c'est parce que nous ne sommes pas capables de nous organiser. Il y a en 1950, nous avons signé une immense pétition à Québec, 796 milles signatures pour demander l'application de la loi des liqueurs, pour demander que l'on fasse un effort de la part des autorités pour donner le coup de barre qui peut venir de ce côté-là. Pour une fois, je ne vous dis pas que tout vient du Gouvernement mais il y a une partie qui peut venir de la comme une partie qui vient de nous autre, une partie qui vient des organisations. Alors, on signe une immense requête, requête sans lendemain, même commerce, mêmes a, même situation. Pourquoi? Parce que le Gouvernement savait très bien que derrière ces 796 milles signatures, il n'y avait probablement pas 6,000 hommes parce que c'étaient des signatures de papiers, qui n'étaient pas des engagements d'honnêtetés gens.

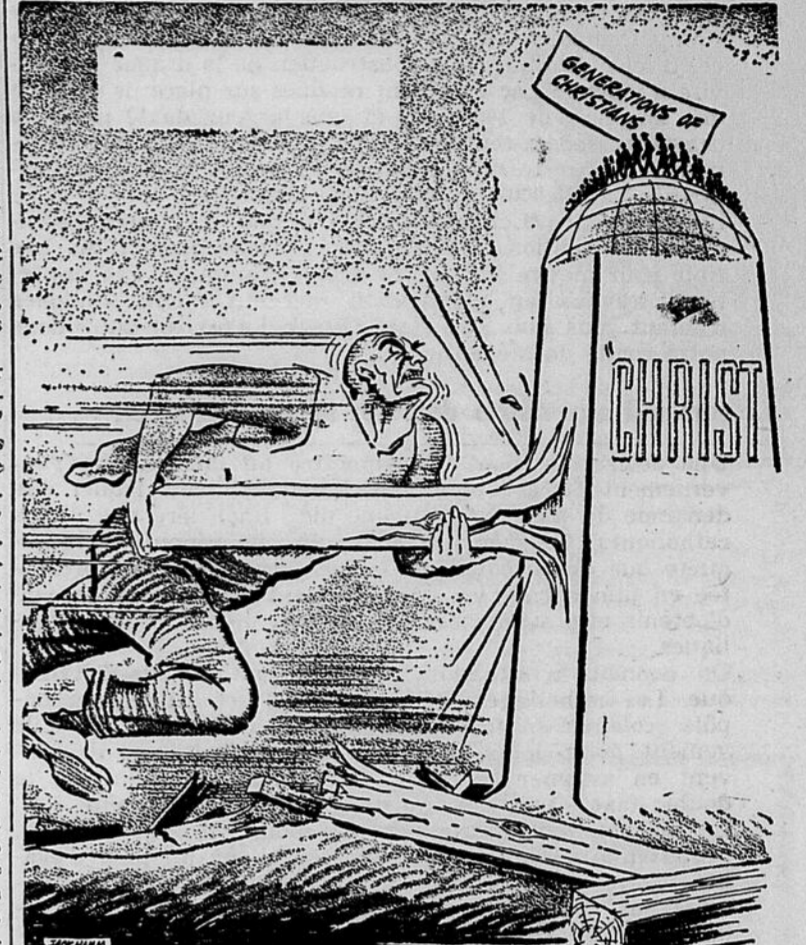
Vous avez, comme dans tous les autres comtés, un problème de boisson, est-ce que vous croyez que ça peut continuer indéfiniment? Alors il reste à s'organiser pour corriger une situation. Ça s'est fait à Montréal avec deux hommes; est-ce que ça peut se faire dans le comté de Portneuf avec trois cents que je vois ici. Est-ce qu'il se trouvera deux hommes libres dans cette salle pour s'occuper du problème de la boisson? Est-ce qu'il y en a deux dans cette salle? Je me le demande, parce que j'ai vu dans Montréal être obligé de faire une quinzaine d'assemblées pour trouver 62 hommes qui signeraient la demande d'une enquête publique. C'est tout le problème aussi complexe qu'il est. Il est assez complexe encore comme ceci et il faut bien s'avouer nos faiblesses, n'est-ce pas que nombre de ceux qui font partie des organisations d'honnêtetés gens, nombre de ceux qui sont dans cette salle ce soir, honnêtes gens, nous sommes tous tentés dans nos réunions de familles, dans nos excursions, dans nos voyages, dans nos fêtes du coeur, combien dans cette salle ne dépasseront pas la mesure au cours d'une année, ne donneront pas eux-mêmes l'exemple de l'intempérance? Il ne faudrait pas donner le résultat de cette enquête en public, je pense.

Nous avons des convictions, mais tellement de surface. Quand l'occasion n'est pas là, combien résistent dans l'occasion générale et si c'est vrai pour des adultes, des pères de famille, qu'est-ce qu'il en sera pour des jeunes qui ont grandi dans un milieu beaucoup plus difficile que le nôtre, qui ont eu sous leur exemple, par exemple, des films où il y avait trente-trois scènes de boisson à l'intérieur d'une heure et vingt de pellicule, qui, dans leurs journaux quotidiens, voient quasi à toutes les pages des invitations à boire, qui s'y trouvent dans leur voyage multitude d'occasions encore, qui ont les exemples, qui ont les occasions, qui n'ont pas comme nous avions à leur âge un milieu, une famille pour nous protéger. Aujourd'hui, on a cassé cette croûte de famille, nous sommes sans protection.

Et alors, je dois terminer parce que je suis au bâton depuis une heure. Je veux simplement dire ceci: Nous avons un problème de tempérance et il y en aura toujours. Il

Le Christ-Roi

Une Pierre Angulaire toujours intacte



Cette illustration symbolise toutes les générations de chrétiens soutenues que l'on distingue facilement sur le haut de la tour, dont Jésus-Christ lui-même est la pierre angulaire. L'on voit, même sous le coup des attaques répétées contre le christianisme, que les forces diaboliques ne peuvent rien renverser, car le solide fondement de Dieu demeure ferme.

Inutile donc de vouloir tergiverser. Une seule vérité demeure: le Christ ne sera jamais détroné. Lui seul est le Roi de l'univers, le Roi de toutes les âmes et le Roi de tous les corps. Et l'Eglise de Rome a été sage d'instituer une fête annuelle dédiée au Christ-Roi.

Comme l'esprit est prompt et que la chair est faible, la célébration de cette solennité est de nature à rappeler ce principe éternel et fondamental que Dieu, par Jésus-Christ, est une pierre angulaire qui est toujours demeurée intacte. Ainsi, pour tout chrétien au sens véritable de ce mot, il y a lieu de se réjouir. Cette pierre est sa protection. Et les Livres Saints ont raison de dire: "Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui."

Par contre, les mêmes Livres Saints affirment: "Qu'il s'éloigne de l'iniquité, celui qui prononce le nom du Seigneur." Voilà un proverbe de vie. Tout chrétien doit se garder de l'iniquité, s'il veut demeurer un vase d'honneur, utile à son maître et propre à toute bonne oeuvre. Pour cela, répétant la pensée de Saint-Paul, il faut fuir les passions de la jeunesse et rechercher la justice, la foi, la charité et la paix et ne fréquenter que ceux qui invoquent le Seigneur d'un coeur pur. Continuant dans la même pensée, il faut rejeter les questions folles et inutiles, car elles engendrent des disputes. Au contraire, le véritable serviteur du Seigneur doit avoir de la descendance pour tous, savoir instruire et supporter. A ce sujet, nous ne pouvons pas écrire de plus belles phrases que celles tirées du Cantique d'Anne:

"Il n'y a pas de rocher comme notre Dieu. Ne prononcez pas tant de paroles hautes. Qu'un langage arrogant ne sorte pas de votre bouche: Car Jehovah est un Dieu qui sait tout, Et les actions de l'homme ne subsistent pas". Mais, est-ce facile, direz-vous, de se modeler sur les enseignements du Christ? Oui, si l'on s'éloigne de cette sorte de gens qui, d'après Saint-Paul, sont égoïstes, cupides, fanfarons, superbes, blasphémateurs, rebelles à leurs parents, ingrats, impies, sans affection, sans loyauté, calomnieux, intempérants, cruels, ennemis des gens de bien, traitres, insolents, enflés d'orgueil, amis des voluptés, plus que de Dieu, ayant les dehors de la piété sans en avoir la réalité. Tel est un bon moyen de réussir si toujours, en plus, l'on cherche à arriver à la connaissance de la vérité.

THEO LEVASSEUR

est peut être plus grave qu'autrefois mais il faut s'en occuper. Les solutions viendront comme elles sont toujours venues et comme elles viendront toujours, par un mouvement d'éducation de conviction, elles viendront aussi par un contrôle du commerce et tant qu'il y aura de la boisson, tant qu'il y aura des clients qui auront le péché originel dans le corps et tant qu'il y aura des vendeurs de boissons, il faudra toujours périodiquement, comme disait Plante, se laver les mains faire une revue de la situation du commerce et remettre des points, et enfin je dirai, que si nous voulons avancer sérieusement dans le règlement de ce problème d'alcool, il est grandement temps que nous placions dans une chambre quelques bons hommes qui vont étudier sérieusement ce problème, qui pourront faire des rapports juridiques au Gouvernement pour lui dire dans quel sens améliorer sa loi, qui pourront aller dire aux industries, "ça vous a coûté 170 millions l'an passé d'accidents de travail, volé: ce qu'il faudrait faire dans votre industrie pour lutter de votre façon

La consommation et . . .

(Suite de la page 4)
On fait humainement tout son possible, que, en étant trop sévères, on risque de multiplier des erreurs échelées mais je dis quand même qu'il y a des choses intolérables, on ne peut pas normalement tolérer dans nos petits villages de campagnes, que nos jeunes de la place puissent aller passer leurs fins de semaine autour de tables jours et nuits et quels que soient les prétextes ou les principes apportés, la situation faite est intolérable. Il est intolérable que l'évènement dont je vous parlais tout à l'heure de ce groupe de filles de vie qui sont assemblées dans un hôtel pour corrompre les clients, soient encore sises là deux ans plus tard après de multiples dénonciations. Est-ce qu'il y a insuffisance de la police, en nombre, je pense qu'il y a des candidats à la police provinciale, est-ce qu'il y a impossibilité de contrôler? Je ne le pense pas.

Il y a été un temps à Montréal où il y avait un quartier, j'étais jeune, j'ai connu ce coin de ville parce que j'avais à le traverser pour aller prendre mes tramways, et il y avait un coin de ville qui était connu comme un red light un endroit où lorsque vous passiez sur la rue des petites lumières rouges s'allumaient où vous faisiez apostropher par des petits coups dans les vitres et l'on vous invitait à entrer, ce qu'on appelait en langage vulgaire les bordels. Et ça paraissait impossible à contrôler et si vous ne laissez pas cela, vous allez étendre cela dans toute la ville, etc. C'étaient les arguments de l'autorité. Et voici quo tout à coup la guerre se déclare et qu'en l'espace de six mois parce qu'on corrompait trop nos soldats qui passaient par Montréal, l'Armée jette le branle-bas et en l'espace de six mois forme ce red-light qui n'a pas été réouvert. Cela semblait impossible. On nous dit, vous allez perdre des touristes si vous fermez vos débits de boissons. Je reviens l'été dernier du Maine et du Hampton Beach dans le New-Hampshire, les plages les plus populaires des Etats-Unis, là où il y a plus de monde

et du monde du peuple, pas un débit de boisson dans ces plages là et ça n'a pas été organisé ces plages par le curé de la paroisse, ça été organisé par la Chambre de Commerce, des gens qui doivent savoir ce qu'ils font mais alors, est-ce qu'on est ici au pays pour recevoir les touristes qui veulent s'enivrer, est-ce que c'est la meilleure classe de touristes qu'on attire par nos débits de boissons mais il faut encore ouvrir les yeux dans ces hôtels dit de touristes, est-ce que ce sont les touristes ou si ce sont les gens de la place. J'ai assez fait d'enquête sur ce problème pour savoir que dans des petits villages comme Sainte-Agathe, au nord et au centre des Laurentides, le problème n'en est pas un de tourisme mais de consommations locales dans ces hôtels de tourisme. Il y a certainement là un problème. Vous avez un problème, ce lui-ci par exemple de la publicité.

Un des articles 145-146-147 dans la loi des liqueurs prévoit qu'on ne fait pas d'annonces publiques de boissons et par ailleurs, vous allez dans les magasins à chaîne dans les villes et tous vos achats d'épicerie vont être emballés dans des boîtes de boissons, des boîtes de bière qui vont circuler dans les villes, dans les camionnets, chez-vous dans votre maison, ensuite dans les rues, qui vont continuer à traverser la ville, vous avez quelque chose comme 15 à 17 heures de télévision par semaine avec d'immenses annonces de boissons, dans tous nos villages où il y a des débits licenciés, vous allez trouver d'immenses enseignes qui vont vous dire qu'ici c'est un débit où l'on vous sert de la boisson. On vous annonce bière gros comme ça. Il y a à la quelquel chose, il y a à la quelquel chose, il y a à la quelquel chose, n'est pas résolu et qui est grave. D'un côté, augmentation de la consommation et des méfaits de la consommation, d'un autre côté, une application décroissante de la loi mais nous nous en allons dans un double excès simultanément, où allons-nous, il faudra bien qu'il y ait un jour

ou l'autre une réaction. On enseigne à boire mais on n'enseigne pas à boire modérément. Avez-vous déjà entendu à votre radio un programme éducatif provincial organisé méthodiquement pour apprendre aux gens à ne pas trop boire? Ce qu'on entend, ce sont des invitations à boire. Et est-ce qu'il y a dans vos écoles un enseignement de la tempérance? C'est ce qui se pratique ailleurs; ce qui se pratique en Ontario, les professeurs des écoles publiques ont en main un manuel "Teacher's manual" un manuel d'enseignement de la tempérance dans une province protestante. Le bon sens est là, il faut apprendre aux gens à se vêtir, apprendre aux gens à manger, il faut leur apprendre à boire aussi, à se contrôler. On dit aux enfants de ne pas se mettre le doigt dans la bouche, on doit dire aux jeunes de ne pas boire plus que trois verres du coup. L'éducation des adultes, tout ce qui se fait en fait d'éducation d'adultes ce sont des conférences comme celle que je donne ce soir. Est-ce que c'est de l'éducation adulte qui repose sur des initiatives privées très difficile à maintenir? Est-ce que c'est organisé? Est-ce qu'il se fait quelque chose pour corriger notre loi des liqueurs ou pour voir à son progrès? Moi-même je pose le problème depuis cinq ans en public, dans des conférences, dans des articles, dans des démarches personnelles. Est-ce qu'il se fait quelque chose? La seule entreprise que je connaisse qui ait été effective a été celle de l'Association des Licenciés qui a failli un moment donné faire passer son Mémoire et ses recommandations qui élargissaient la loi. On suggérait pour enlever les manquements à la Loi actuelle mais de légaliser ces manquements-là, à savoir par exemple, on n'a pas le

Madeline Caron parle de: Pallier
A chaque automne, il faut s'y réhabituer: la nuit vient tôt! Si vous êtes de ces femmes qui ont peur de pénétrer dans une maison sombre, bien, mon Dieu! il faut, soit faire les courses de bonne heure, soit les remettre au lendemain. Il faudrait aussi éviter les mondanités, théâtres ou parties de cartes d'après-midi, peut-être même les sorties, afin de ne pas risquer l'obscurité.

Les femmes qui vivent seules sont nombreuses. Il y a toutes celles dont le mari travaille à des heures brisées, ou est en voyage, ou rentre un peu tard. Pour elles, tous les jours de l'automne et de l'hiver se ressemblent: une petite panique s'empare d'elles au moment de mettre la clé dans la serrure. Une fois passée la porte, vite on allume l'électricité et l'angoisse se dissipe. Tout est bien en ordre, comme on l'a laissé: il n'y a pas d'intrus dans la place. C'est sot d'avoir peur ainsi! Surtout, ce n'est pas nécessaire. Mais c'est humain.

Pour éviter les malaises que causent les maisons sombres, on n'a qu'à installer une de ces lampes qu'un oeil électrique fera s'allumer dès que le jour baissera. Remarquez bien que la lampe ne s'allume pas à une heure fixe mais seulement et dès qu'il fait sombre à l'extérieur. Voilà un truc susceptible de dépister les voleurs qui par hasard auraient un oeil sur la maison.

Quand une famille s'absente pour quelques jours, il est assez facile de s'en rendre compte par la vague des fenêtres sombres. Si, devant une fenêtre, une lampe s'allume dès que le jour baisse, le malfaiteur ne prendra pas de risque. C'est dire que la lampe trouve son utilité bon an mal an.

Il y a aussi celles qui ont peur la nuit. C'est pénible de se sentir seules et de se demander sans cesse si portes et fenêtres sont bien fermées et verrouillées, sans trouver le courage d'aller vérifier!

A cela aussi il y a remède. Il suffit de placer des signaux automatiques aux endroits stratégiques. Ils ne coûtent que quelques dollars et fonctionnent à l'électricité. Après avoir vérifié portes et fenêtres, on établit le courant et malheur à ceux qui entreraient sans prévenir: une sonnerie à réveiller les sourds se déclenche au moindre toucher. Les intrus n'auront plus qu'à expliquer leur présence insolite.

Bien protégée dans sa maison, Madame pourra alors dormir tranquille, chaudement enveloppée dans une couverture électrique.



TOUS DROITS RÉSERVÉS

VOICI
Vous pouvez compter sur cette "Gamme"

Les années ont prouvé la sûreté, la bonne marche et le fonctionnement silencieux des Pompes McDougall. Dans les maisons, les fermes, les usines, les Pompes McDougall assurent un service libre d'inconvénients et libre d'entretien.

Pompes pour Puits de Surface
Les Pompes aspirantes à piston élèvent l'eau jusqu'à 22'. Débit horaire à partir de 250 gallons U.S. Silencieuses; auto-amorçantes; mécanisme fonctionnant en bain d'huile. Contrôlées en une seule unité d'installation simple. Idéales pour les chalets d'été, les maisons, les fermes.

Ejecto-Pompes
Un genre de pompe très en faveur, qui se transforme en pompe pour puits de surface ou profond allant jusqu'à 260' de profondeur. Elles peuvent être installées dans une cave ou une grange dépourvue de puits. Ultra-silencieuses. Débit horaire jusqu'à 6700 gallons U.S. (60 cycles seulement).

Leonard Machinery Corporation
TEL: 369
Plessisville, P. Q.

Laronde de Pierre

Suite de la page 1
Toutes les dames de Plessisville, (ligueuses ou non) sont instamment priées à prendre part à "cette journée" qui sera rayonnante d'espérance et de charité.
A noter que tous les exercices se feront à la Chapelle Fatima.

Pour l'assèchement du Lac Noir. (Black Lake) . . .

Le programme que se sont tracé "United Asbestos Ltd" et Lake Asbestos Ltd, filiale d'American Smelting and Refining Company, est en voie d'exécution. Toutes les pièces d'acier destinées à la construction de la drague qui servira à vider le Lac Noir sont rendues sur place: la coque a une longueur de 140 pieds et une largeur de 40 pieds; la drague possèdera tout l'outillage nécessaire pour faire fonctionner un tuyau de succion de 32 pouces et elle sera actionnée par 15,000 h. p. d'énergie électrique.
Le lancement officiel sera fait sous peu. Une somme d'environ \$20 millions est affectée à l'assèchement du Lac Noir pour mettre à jour les dépôts d'amiante. Ces importants travaux en préparation méritent d'être soulignés d'autant plus que Lac Noir (Black Lake) est situé dans notre comté de Mégantic.

Le sort fait aux nôtres dans les autres provinces. . .

Une délégation vient de soumettre un mémoire au gouvernement de la Colombie-Britannique, dans lequel elle demande de n'accorder aucune aide financière aux écoles catholiques. Ce mémoire constitue une réponse à la requête que des évêques de la même province ont présentée en juin dernier au gouvernement de Victoria, en vue d'obtenir une assistance financière pour les écoles catholiques.

On connaît la situation actuelle en Colombie-Britannique. Les catholiques doivent d'abord acquitter leurs impôts scolaires en faveur des écoles publiques. Cela, s'ils veulent avoir leurs propres écoles catholiques, ils doivent en assumer les frais. C'est donc le régime de la double taxe. Qu'il soit injuste, la chose est évidente. Le Québec agit autrement. Au point de vue scolaire, protestants et catholiques sont placés sur un pied d'égalité. Notre province respecte les droits naturels des parents sur l'éducation de leurs enfants et la liberté religieuse.

"Soirée d'Automne" au profit de notre

St-Vincent-de-Paul . . .

La Conférence Féminine St-Vincent-de-Paul de Plessisville, organise POUR MERCREDI SOIR, le 10 NOVEMBRE, "Une Soirée d'Automne" dont les profits seront destinés aux miséreux de notre paroisse.

A l'approche de l'hiver il importe de s'intéresser davantage à nos pauvres et voir à ce qu'ils aient au moins le nécessaire. C'est le rôle de notre St-Vincent de Paul. . . Aussi, celle-ci, sans relâche, s'occupe de leur apporter quelques soulagements. . . Mais pour y arriver, il faut de l'argent.

Voilà pourquoi MERCREDI SOIR PROCHAIN, le 10 novembre, toute la population de Plessisville est invitée à prendre part à cette soirée. . . qui aura lieu à l'Hôtel de Ville. L'admission est de .50c.
De nombreux prix seront donnés. . . Ils sont exposés au Magasin Fournier et Grégoire. . . Toutefois, Les dirigeantes de la Conférence Féminine accepteraient encore avec plaisir quelques autres prix que l'on voudrait bien donner. Prière de les envoyer au Magasin Fournier et Grégoire.

Avec
\$5.00

D'ACOMPTÉ

une Obligation
d'Épargne du
Canada de \$100
est enregistrée
à votre nom!

Ne manquez pas cette occasion. Épargnez à mesure que vous gagnez, en profitant du plan de Versements Échelonnés de la Banque Dominion. Douze mois pour payer. Les paiements, pour une obligation de \$100, sont, en moyenne, de moins de \$9.00 par mois.

En coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000.
Passez maintenant votre commande à n'importe quelle succursale de la Banque Dominion. Achetez-les au comptant ou par versements.

D LA BANQUE
DOMINION

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 83 ANS

SUCCURSALE A PLESSISVILLE

Angle des rues St-Louis et St-Calixte.
P. E. Bergeron, gérant.

Plessisville, — P. Q.

Chapeaux de feutre., Antilope

Magnifique choix de Chapeaux, Sacs à Mains, GANTS, Foulards, Brassières "Whirlpool" et "Corrette-Bra". Aussi BAS NYLON.



Spécial: Chapeaux à \$2.95

Sacs à mains, à \$1.00

Madame M. L. Latulippe

1519, Avenue St-Louis.
(Voisin Banque Canadienne Nationale)
Plessisville, — P. Q.

Soirée d'automne

à l'Hôtel de Ville de

Plessisville

Mercredi soir, le 10 novembre 1954

à 8.15 Hrs

Organisée par la Conférence Féminine St-Vincent de Paul
de Plessisville et au profit de leurs œuvres.

Prix exposés au Magasin Fournier et Grégoire.

Admission: .50c

Avantage et . . .

Suite de la page 10
régler le cas et il faut nécessairement que les conseils des deux municipalités intéressées s'entendent, ou rien ne se fait.

De plus, les ventes pour non paiement des taxes ne se font plus par l'entremise du conseil de comté dès que le village devient ville. La Loi des cités et villes prévoit une procédure toute différente pour la vente des immeubles. La vente se fait à l'enchère, par le secrétaire-trésorier de la cité ou de la ville, et le délai pour exercer le droit de retrait est d'un an au lieu de 2.

Telles sont les principales différences entre ces deux catégories de municipalités.

Dependant tel que mentionné au début, si toute la population est ce que nous considérons comme une population urbaine, il vaut mieux généralement avoir les pouvoirs de la Loi des cités et villes.

Toutefois, les circonstances peuvent varier considérablement, d'une région de la province à l'autre, et c'est pour cela que chaque cas doit être considéré comme un cas particulier et être étudié séparément par les intéressés.

Tous les citoyens, que l'avenir de Plessisville intéresse, voudront bien se rendre "AU CENTRE D'ETUDE", MARDI prochain, le 9 NOVEMBRE, pour entendre Mre GABRIEL DUPUIS, sous-ministre adjoint au Mi-

nistère des Affaires Municipales. M. DUPUIS viendra sous les auspices de la Ligue des Propriétaires répondre à toutes vos questions sur le sujet.

Ligue de Sécurité de la Province de Québec

ANNIVERSAIRE DU
SLOGAN: AU VOLANT
SOYEZ COURTOIS

Rappelant que c'est aujourd'hui que le monde catholique honore la mémoire non seulement de tous les Saints, mais de tous nos parents et amis morts au cours des quelques dernières années ou des quelques derniers mois, la Ligue de Sécurité de la province de Québec se demande combien de pertes de vie nous n'aurions pas eu à déplorer si l'on avait affiché un peu plus de prudence tout particulièrement au volant de son automobile. Car ce sont encore les accidents de la route qui ont coûté le plus de pertes accidentelles de vies humaines. Il y a environ un an, la Ligue lançait ce slogan qui a tendance à se répandre dans le public mais pas encore assez rapidement: "La Courtoisie au volant est un gage de sécurité sur la route." Le chauffeur courtois est celui qui respecte les règlements de la circulation. Il fait plus encore, il obéit, non seulement à la lettre à la

goire.

Pour le développement industriel de Plessisville. . .

Vous lirez, en manchette de cette présente édition, que notre Conseil Municipal, avec l'approbation de La Législature, projette de dépenser jusqu'à la concurrence de \$60,000, pour l'installation de nouvelles industries dans notre ville, alors que cet argent sera employé suivant certaines conditions spécifiées dans le bill qui y sera présenté. Malgré ce geste positif et encourageant de nos responsables municipaux, il faudra, pour mettre en opération une nouvelle industrie, machinerie, outillages, matières premières, etc. On devra alors trouver d'autres moyens pour financer cette partie de la nouvelle entreprise que l'on projette d'établir.

DIMANCHE PROCHAIN, le 7 NOVEMBRE, au "Centre d'Etude", à 8.30 hrs, il sera fort intéressant d'entendre le débat oratoire en rapport à notre développement industriel. . . Les orateurs seront, d'une part le Notaire Jean Tétrault et M. Claude Verrault, et d'autre part, le Dr Gabriel Giguère et M. Ls.-Ed. Presseault. Qu'on ne manque pas de s'y rendre.

Plessisville, Ville ou Village ? . . .

Serait-il plus pratique pour nous que Plessisville soit incorporé en ville ou devons-nous encore demeurer dans l'incorporation des villages? C'est un sujet de grande actualité et c'est la raison pour laquelle La Ligue des Propriétaires a invité Mre Gabriel Dupuis, sous-ministre adjoint au Ministère des Affaires Municipales, à venir nous exposer les avantages et les inconvénients de ce projet depuis assez longtemps à l'étude. La conférence aura lieu au "Centre d'Etude" MARDI SOIR, le 9 novembre. La Ligue compte sur une nombreuse assistance.

Encore des Maraudeurs chez Forand Automobile . . .

Vous ne le croirez peut-être pas, mais dans la nuit de dimanche à lundi, du 31 octobre au 1er novembre, le Garage FORAND AUTOMOBILE a été de nouveau visité par des voleurs.

C'est la cinquième fois en l'espace de trois mois que cet établissement commercial est à l'agenda des filous. Il y a certainement quelque chose d'explicable. . . Est-ce les mêmes voleurs qui reviennent à la charge? . . . Ou bien le garage est-il trop dans l'obscurité étant donné qu'il est un peu éloigné des voisins? . . . Heureusement, cette fois, les visiteurs ne semblent pas avoir causé de lourdes pertes. . .

Assemblée générale de la Ligue Catholique

Féminine de Plessisville . . .

Lundi soir, le 8 novembre, au Centre d'Etude aura lieu l'assemblée générale de la ligue.

Questions: Évangile du 5ième dimanche après Pâques.
1- Quels enseignements principaux nous donne le Seigneur dans cet évangile?
2- Donnez-nous quelques motifs qui prouvent la nécessité de la prière?
3- Sur quoi est fondée l'efficacité de la prière?
AVIS AUX DAMES: il faut nécessairement, mesdames, que les contributions des membres de la ligue soient payées d'ici janvier sinon, vous perdrez les avantages que vous donne la ligue.

loi, mais à son esprit. Il respecte le droit à la route qu'ont aussi les piétons, les cyclistes et les autres automobilistes; il respecte leur propriété et leurs vies. Qu'on se répète ce mot: en tout temps, AU VOLANT, SOYEZ COURTOIS.

LE CYCLISTE DOIT COOPÉRER AVEC L'AUTOMOBILISTE

Le cycliste comprendra-t-il jamais qu'il prend pratiquement autant d'espace sur la route qu'un automobiliste? Lui, le cycliste, peut probablement passer dans des endroits plus étroits que l'automobiliste qui a un véhicule beaucoup plus large, mais lorsqu'il s'agit pour ce dernier de repasser le cycliste sur la grande route ou dans les rues, le conducteur prudent d'un véhicule-moteur doit se ranger à la gauche du chemin ou de la rue pour dépasser le cycliste. C'est que monté sur deux roues seulement, le cycliste ne suit pas toujours la ligne droite et l'on ne sait jamais le moment où il ne prendra pas une tangente à gauche. La Ligue de Sécurité de la province de Québec demande aux cyclistes de coopérer et de garder l'extrême droite du chemin. S'ils entendent le klaxon d'un automobile, qu'ils n'hésitent pas à laisser le pavé et à s'engager encore plus à droite. En aucun temps doivent-ils rouler côte-à-côte. Leur vitesse est trop petite comparativement à celle des automobilistes et ils constituent un danger constant pour eux-mêmes et les autres.

UNE MISE EN GARDE CONTRE LES FEUX DE FEUILLES MORTES

Le plaisir pour les enfants de faire brûler des feuilles mortes se renouvelle chaque année, à l'automne et, quelles que soient les recommandations qu'on puisse leur donner, la défense de jouer avec le feu qu'on puisse leur faire, les enfants trouveront toujours le moyen de s'adonner à un passe-temps qu'ils trouvent excitant. Le mieux ne serait-il pas de les avertir de ne pas faire de feu de feuilles mortes quand il vente et leur expliquer que c'est dangereux, que des feuilles enflammées peuvent voler près des maisons, des garages ou encore peuvent mettre le feu à des arbres. La Ligue de Sécurité de la province de Québec suggère que les parents avertissent leurs enfants et leur exposent les dangers de faire de ces feux d'amas de feuilles mortes près des maisons ou de mettre le feu à ces amas de feuilles mortes sans se préoccuper ensuite de les éteindre. Et aussi, bien entendu, pas de folies d'enfants comme sauter en courant eau-dessus des flammes ou autres jeux semblables.

A CHAQUE JOUR SUFFIT SA PEINE

Voici un message de la Ligue de

Logis à louer à Plessisville

Logis de cinq appartements, situé rue St-Calixte.

S'adresser à:

Louis-Philippe Pellerin
1260, rue St-Calixte
Plessisville, P. Q.

A Louer

Local pouvant servir d'atelier ou de manufacture, situé rue DeGuise, au centre de la ville.

S'adresser à:

Henri Richard
1683, rue St-Calixte
Tél: 158
Plessisville, P. Q.

Chambres à louer à Plessisville

S'adresser à:

Maurice Michaud
1649, Avenue St-Nazaire
Case Postale 477.
Tél: 102-3
Plessisville, P. Q.

Sécurité de la province de Québec qui gère tout particulièrement à la ménagère, à cette bonne épouse qui entretient bien la maison, qui a soin des enfants et qui prépare en plus de ça des bons repas. Il lui arrive qu'elle est tellement enthousiaste dans sa tâche de ménagère qu'elle veut trop entreprendre à la fois. Et c'est alors que les accidents arrivent. Les rôtis prennent feu dans le grille-pain pendant qu'elle discute à la porte avec le laitier ou le boulanger des prix du beurre ou des gâteaux. Ou bien c'est le fer à repasser qu'elle a placé sur la table et, en attendant qu'il se réchauffe, elle juge bon d'aller dans une autre pièce pour épousseter un petit coin qu'elle avait oublié dans la matinée. Le résultat, elle trouve un autre coin à épousseter, un autre et un autre encore et, pendant qu'elle concentre son attention à l'époussetage, le fer à repasser est maintenant très chaud et brûle la table. A chaque jour suffit sa peine, madame et rappelez-vous que qui trop embrasse, mal étreint.

BONNE HABITUDE EST INESTIMABLE EN CAS D'URGENCE

Un bon conducteur de véhicule-moteur doit avoir des réflexes rapides. Il en a besoin pour faire face à la situation dans les cas d'urgence, déclare la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Car on ne peut s'attendre à toujours conduire un automobile sans que jamais ne

surviennent une situation qui oblige à penser et agir rapidement. Pour être prêt à faire face à toutes les situations, l'une des premières précautions est de prendre l'habitude de conduire avec la prudence requise en respectant les règlements. Ainsi, avez-vous l'habitude de conduire dans le milieu du chemin, il peut arriver un moment où vous auriez évité un accident si vous aviez conduit à la droite du chemin comme l'indiquent les règlements. L'on pourrait donner ainsi de multiples exemples. Rappelez-vous, dit la Ligue de Sécurité, que l'habitude de conduire avec négligence ne se perd pas du coup en cas d'urgence.

Nouvelles de Laurierville

M. et Mme Julien Gingras M. et Mme Marcel Gingras et leur fils Carol de Laurierville et Mme Léonce Dubois de Plessisville sont allés en voyage à Mariville et Montréal récemment.

Mlle Lucille Comtois en fin de semaine chez ses parents M. et Mme Eugène Comtois.

M. et Mme Robert Poisson de Victoriaville chez M. et Mme Odilon Beaudoin à Ste-Julie.

M. et Mme Augustin Gagné de Sherbrooke en visite chez M. et Mme Olivier Gagné.

Mme Alphonse Goulet visitait des parents à Montréal dernièrement.

Au Salon Louise...

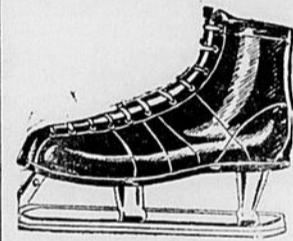
Le NOUVEAU SALON DE CHAPEAUX "LOUISE", vient de recevoir un nombre considérable de NOUVEAUX CHAPEAUX dans les couleurs et styles plus récents. . . Venez faire votre choix et vous ne serez pas déçus car nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. Aussi, beau choix de BOURSES, GANTS, FOULARDS et LINGERIES pour dames. Votre encouragement est sollicité.

Louissette Mercier

(Annexe de Mme Gérard Mercier)
1675, Avenue St-Louis
Plessisville, — P. Q.

Aiguillage de Patins...

—sur la—



Nouvelle Machine "Fleming"

la machine la plus moderne qui soit. Ouvrage garanti et de première classe.

Prix: 0.25 la paire

Prière de noter que nous avons actuellement en magasin le plus grand choix de Patins pour garçons et filles, dans les marques "C. C. M." et "SAMSON" . . . Qualité de premier choix . . . Avons toutes les pointures. Aussi équipement complet pour joueur de hockey. Quant il s'agit d'articles de sport, nous avons ce que vous désirez et à prix exceptionnels.

GROS ET DETAIL
Venez nous voir.

Henri Haroon

1715, Avenue St-Louis.
(Voisin du Cinéma Plessis)
Plessisville, — P. Q.

Chiropraticien

J. CHARLAND, D. C.

Docteur en Chiropratique

BUREAU: 1785, rue St-Calixte, Plessisville

Mardi et Jeudi, 3 hrs à 9 hrs P. M.

Samedi, 9 hrs à 11.30 A. M.

L'automne approche...

L'automne s'annonce à grands pas et il faudra chausser Garçons, Fillettes et toute la famille pour la prochaine saison froide. . . .

Nous avons tout ce qu'il faut concernant:

Souliers de Toilette pour Hommes et Dames, Pantoufles, Sandales,

Chaussures d'ouvrage, Caoutchouc (Rainette), couvre-chaussures, etc.

Rendez-nous visite pendant que notre assortiment est au grand complet.

Gabriel Couture

MAGASIN DE CHAUSSURES

1615, Avenue St-Louis

Plessisville, P. Q.



Prix Provincial à Plessisville



Mademoiselle Louise PROULX, fille de M. et Mme Danièle Proulx de Plessisville, gagne le "Prix Provincial" de confection pour adolescents. Ce concours était organisé par la Compagnie "Singer Sewing Machine". A cette occasion Mlle PROULX reçut des mains de l'Agent Général, M. Laurent Grenier, une magnifique Machine à coudre "Singer", d'une valeur de \$242.50.

Sur la photo ci-dessus, nous voyons de gauche à droite: M. J. M. Tanguay, gérant de district, Mlle Louise Proulx, gagnante, Mlle A. Garneau, représentante au "Centre Singer" et M. L. Grenier, gérant général.

Les vêtements ont été jugés, sur une base impartiale, par les person-

nes suivantes alors qu'elles ont dû rendre jugement sur 42 vêtements. Voici le nom des juges: Rév. Soeur Marie-Rose Bernier, de l'Institut Familial Social; Mlle Hélène Arès, gouvernante Provinciale; Mlle Germaine Cloutney, de l'École des Sciences Ménagères; Mlle Juliette Mireault, de la Commission Scolaire Catholique; Mlle M. Pintal, représentante du journal "La Patrie"; Mlle J. Hériteau, du poste C.J.A.D. et du journal "Herald".

Notons que Mlle PROULX a obtenu 99,9%. La robe qu'elle confectionna à l'atelier de Couture "Singer" à Plessisville, est maintenant rendue à New-York, où elle sera jugée de nouveau pour le Concours International qui comprend 33 con-

currentes. La première gagnante de ce concours International recevra \$1,000, et les trois suivantes \$500 et devront faire un voyage à New-York, toutes dépenses payées.

Nos félicitations à Mlle Proulx et lui souhaitons de remporter la palme à New-York.

16ème Assemblée Générale Annuelle

Des Eleveurs d'Ayrshire à Plessisville le 4 novembre

Au Centre d'Etude, jeudi le 4 novembre, ralliement de tous les éleveurs

de bétail "Rouge et Blanc" des Bois-Francis. M. Pierre Labrecque, agronome, chef du Service de l'Industrie Animale, au Ministère Provincial de l'Agriculture Québec, nous parlera de son département. Sa causerie est intitulée: "Un service au service." Cultivateurs de chez nous, connaissez-vous les possibilités de bien produire du bétail et comment le produire, une occasion, se présente de raffermir vos connaissances, en prenant contact avec cet officier supérieur. M. François Boulais, comme d'habitude, sera des nôtres lors de cette réunion. Les directives de l'élevage ayrshire dans le Québec dépendant de notre Société Provinciale dont M. François Boulais est le secrétaire et propagandiste. Sommes-nous bien au courant des activités de

cette société? Aimérez-vous en connaître plus long? La réunion est convoquée à cette fin, Willie Timmermans, agronome, secrétaire du club local, a plusieurs suggestions à l'attention des éleveurs réunis en assemblée. La journée sera certes instructive, retenons-en bien la date, et allons-y.

Voici le PROGRAMME:

9 hres.
Inscription (1.00 de contribution pour 1955, remplir et remettre à l'entrée le coupon à détacher au bas de la lettre d'invitation.)
9.30 h.

Ouverture de l'assemblée:

a) Prière.
b) Bienvenue, et rapport des activités du président en son absence, un délégué.

c) Lecture du procès-verbal de l'assemblée 1953 et son adoption
d) Présentation du rapport financier et son adoption.

16.15 h. Elections;
a) Choix du président d'élection et deux scrutateurs.

b) Dresser la liste au tableau, des candidats éligibles sur proposition ouverte et secondée.

c) Election par scrutin s'il y a lieu sept directeurs.
d) Choix du président et vice-président parmi les directeurs récemment nommés.

e) Allocution du nouveau président pour l'année 1954-1955.

f) Nominations;
1) du secrétaire,
2) du trésorier,
3) du vérificateur,
4) délégués à l'assemblée de la Soc. Ayrshire du Québec en 1955.

11.15 h. Conférence de M. Pierre Labrecque, agronome, chef du Service de l'Industrie Animale, au Mi-

RENSEIGNEZ-VOUS ... EN ÉCOUTANT



Du lundi au samedi, 2h. p. m.
"DE FIL EN AIGUILLE"

ministère de l'Agriculture, Québec, sujet "Un Service au Service."
12.00 h. - Discussion.
12.30 h. - Dîner libre à tous et chacun.
2 hres. Causerie de M. François Boulais, agronome et secrétaire de la Société Ayrshire du Québec, Activités de la Société Ayrshire du Québec, Classification, Contrôle laitier, enregistrement du bétail de race.
2.45 h. - Discussion.

3 hres. Régie des troupeaux, par W. Timmermans. Discussion ouverte sur dix suggestions.
3.45 h. Programme de l'année 1954-55 soumis pour discussion, les items acceptés seront portés à la connaissance des membres, par une circulaire qui leur sera adressée dès cet automne? par W. Timmermans.
4 hres. Résolutions.
4.15 h. Clôture de l'Assemblée par l'hymne "O Canada".

Nouvelles de Ste-Anastasia

EUCHRE:
Dimanche, le 24 octobre, eut lieu à la salle paroissiale une grande soirée de cartes organisée par les Dames Fermières au profit des oeuvres paroissiales.

M. Philippe Duchesneau agissait comme maître de cérémonie.

Après les parties de cartes, on fit brûler une horloge électrique et une belle couverture de laine. Une magnifique boîte de chocolats et un délicieux gâteau furent vendus à l'en-

chère.
On servit ensuite un goûter et l'on procéda au tirage des prix pour les gagnants des cartes.

Nous félicitons chaleureusement tous les heureux gagnants et aux dévoués organisateurs s'adressent de sincères mercis.

Quelques membres du Conseil Paroissial et Jeanne d'Arc se sont réunis récemment à une soirée de cartes organisée par le cercle de Notre-Dame de Lourdes.

Nous remercions cette organisation pour son aimable invitations et son bon accueil.

A ceux qui entendent difficilement



Henri Bussière

2180 rue Des Erables
Tél: 113-21
Plessisville, Cté Mégantic

Coupon à remplir pour obtenir le secret "BELTONE"
Nom _____
Adresse _____
Détails _____

PLACEMENT RECOMMANDE

VILLAGE DE PRINCEVILLE

Co. Arthabaska
\$50,000 d'obligations

dont: \$10,000 à 3 1-4% 1955 - 64
\$40,000 à 3 3-4% 1965 - 69

Datées du 1er septembre 1954

Echéant du 1er sept. 1955 au 1er sept. 1969

Placement autorisé pour les biens d'autrui dans la Province de Québec et pour les compagnies d'assurance au Canada

PRIX: 100 et l'intérêt couru

Crédit Interprovincial Ltée

Valeurs de Placement

31 ouest, rue St-Jacques MONTREAL - MA 6081
Québec - Sherbrooke - St-Hyacinthe - Moncton
Représentant local

Conrad Boulanger

39b, Aqueduc, Victoriaville, P. Q.

Téléphone: 3312.

SUGGESTIONS POUR PLACEMENTS DE NOVEMBRE

OBLIGATIONS	Taux %	Echéance	Rendement approx.
Obligations d'Epargne du Canada	3 1/2%	1966	3.25%
Province de Québec	3%	1969	3.21%
Cité de Chicoutimi	3%	1969	3.80%
Cité de Lachine	4%	1972	4.00%
Cité de Longueuil	4%	1968	4.00%
Cité de Sherbrooke	3%	1965 à 1974	3.75%
Comm. Scolaire d'Arvida	2 3/4%	1959	3.25%
Comm. Scolaire de Cowansville	3 1/2%	1964	3.89%
Comm. Scolaire protestante de Châteauguay	4%	1961	4.00%
Comm. Scolaire de Joliette	4%	1971	4.00%
Comm. Scolaire protestante de Montréal	4%	1962	4.00%
Comm. Scolaire de Port Alfred (Chicoutimi)	3 1/2%	1955 à 1958	3.25%
Comm. Scolaire de Sherbrooke	3 1/4%	1963	3.37%
Comm. Scolaire de St-Romuald (Lévis)	3 1/2%	1955 à 1958	3.15%
Comm. Scolaire de Ste-Foy (Québec)	3%	1955 à 1964	3.50%
Comm. Scolaire de Ste-Foy (Québec)	3%	1965	3.70%
Comm. Scolaire Catholique de Waterloo	3%	1960 à 1964	3.75%
Syndics de la paroisse Notre-Dame de la Paix (Verdun)	3 1/2%	1964	3.90%
Syndics de la paroisse Ste-Françoise-Romaine de Lachine	4%	1969	4.00%
Syndics de la paroisse St-Pierre-Apôtre (Longueuil)	4%	1968	4.00%
Syndics de la paroisse St-Noël Chabanel (Iberville)	4%	1961	4.00%
Fabrique St-Pierre-aux-Liens (Québec)	4%	1969	4.00%
Fabrique St-Valérien (Shefford)	4%	1963 à 1969	4.00%
Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal	4%	1969 à 1975	4.00%
Congrégation des Filles de la Sagesse	4%	1967 à 1969	4.00%
Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa	4%	1974	4.00%
Soeurs de la Miséricorde de Montréal (Hôpital Ste-Marie, Trois-Rivières)	4%	1967 à 1971	4.00%
Soeurs de la Miséricorde du Manitoba	4%	1969	4.00%
Soeurs de Ste-Anne	3 1/2%	1961	3.75%
Soeurs de Ste-Marthe	3 1/2%	1965	4.00%
Soeurs de St-François d'Assise (Québec)	4%	1964	4.00%
Hôtel-Dieu de Lévis	4%	1966 à 1969	4.00%
Hôtel-Dieu de St-Jérôme	3 1/2%	1963	4.00%
Hôpital St-François d'Assise	3%	1959	3.75%

Un prospectus décrivant les nouvelles émissions et une liste complète des valeurs disponibles vous seront fournis sur demande.

L. G. BEAUBIEN & C^{IE}, Limitée

Valeurs de Placement
70, rue St-Pierre
Tél. 2-1521
QUEBEC

Montréal • Ottawa • Trois-Rivières
St-Hyacinthe • Shawinigan Falls • Sherbrooke
Paris • Bruxelles

Une croûte dorée en six heures avec la Farine à tout usage

Robin Hood



Nouvelle méthode de panification en dix points:

- | | Temps |
|--|------------|
| 1. Assembler les ingrédients et les ustensiles | 10 minutes |
| 2. Mesurer les ingrédients | 15 " |
| 3. Mélanger et pétrir la pâte | 15 " |
| 4. Laisser fermenter | 120 " |
| 5. Pétrir et façonner en boules | 10 " |
| 6. Laisser reposer la pâte | 15 " |
| 7. Façonner en pains. (Par méthode de pâte roulée) | 20 " |
| 8. Laisser fermenter | 90 " |
| 9. Faire cuire | 50 " |
| 10. Badigeonner et refroidir | 5 " |

5 hrs. 50 minutes



Du sac de farine à la boîte à pain... en six heures. Pendant 3 1/2 heures de ces 6 heures, le travail se fait seul... et vous êtes libre de faire autre chose. L'horloge et le thermomètre prennent soin de votre pain. Une seule chose importe, c'est l'emploi de la farine ROBIN HOOD, Enrichie de Vitamines, la farine utilisée par les experts dans la panification.

Les Meuniers de la farine Robin Hood

CINEMA PLESSIS

Le meilleur programme en Ville



Téléphone 318

1699 Rue St-Louis

HORAIRE

Lundi, Mardi, Mercredi à 7.30 H. P. M.
Jeu. Ven. Sam. à 7.15, 8.45, 10 H. P. M.
Dim. à 2.00, 6.45, 8.45 et 10 H. P. M.

Jeu. Ven. Sam. 4-5-6 novembre

Programme double

Tit Coq

Gratien Gélinas, Juliette Béliveau, Fred Ratté. La 1ère fois dans la région, à prix régulier.

— 2ième Attraction —

Rendez-vous avec la Chance

avec Henri Guisol et Danielle Delorme.

Dim. Lun. Mar. 7-8-9 novembre

Programme Double

Valse de Monte Carlo

Version française de MELBA en technicolor avec Patrice Munsel et Robert Morley.

— 2ième Attraction —

Crin Blanc

Une version française dont la vedette est le cheval le plus savant du monde, Crin Blanc.

Mercredi-Jeudi, 10-11 novembre

Version française — Un film à voir

PAISA

avec Carmela Sazio et Maria Mici.

Un film d'action, une intrigue soutenue.

En plus: Actualités Paramount

Hommage à six . . .

Suite de la première page
vencher, M. et Mme Lapointe de St-Liguori de Montcalm, M. et Mme Louis Fortier, Mlle Suzanne Fouquet, Jean-Paul Houde, directeur de la "Feuille d'Erable" et Madame Houde, M. et Mme Lorenzo Bellemare.

A l'issue du plantureux repas, M. Armand Roberge, qui était le maître-de-cérémonie, souhaita la bienvenue à tous et n'oublia de remercier tous les invités, particulièrement ceux de l'extérieur et les employés du Bureau de Lévis qui s'étaient rendus fraterniser avec ceux de Plessisville.

M. Georges Lamontagne fut le premier orateur. Il souligne le plaisir toujours nouveau d'assister à cette fête annuelle. La Providence, dit-il, nous a gratifiés de la santé encore cette année qui permet de nous revoir; nous avons conservé tout notre personnel et tous sont au rendez-vous. Il félicite les employés de leurs loyaux services et les invite à continuer à aimer leur travail et à prendre l'intérêt de la Société.

M. Lamontagne mentionne que SIX d'entre eux comptent cette année 25 années de service à l'usine de Plessisville et qu'ils recevront de la part de la Société un cadeau approprié, digne de leur dévouement.

Notons qu'une superbe montre-bracelet, automatique, fut offerte à tous les SIX MEMBRES du quart de siècle. Il cite que M. Napoléon Bégin est à l'emploi des Producteurs depuis avril 1929. Il félicite chaudement M. Bégin et lui remet son souvenir.

Les organisateurs ont eu la délicatesse de penser d'offrir des fleurs à chaque épouse des Jubilaires. Une gerbe de 25 roses fut alors présentée à Madame Bégin par M. J.-B. Dorais de Ste-Anne de Larochelle.

M. Nadeau présente à M. Paul Bossé, contremaître et à l'emploi de la Société depuis 1926, son cadeau du 25ème anniversaire, tandis que Mme Armand Roberge présente des roses à Mme Bossé.

M. Arthur Bergeron, Gardien de nuit et à l'emploi des Producteurs depuis mai 1929, reçoit des mains de M. Eugène Beauchesne son cadeau-souvenir.

Mme Dorais présente des fleurs à Mme Bergeron.

M. Pierre Henri, qui depuis 1928 est à l'emploi de la Société, reçoit son cadeau des mains de M. Dancause.

Madame Eugène Beauchesne présente des roses à Madame Pierre Henri.

M. Oscar Henri travaille aux Producteurs de Sucre depuis 1928. M. Lachance lui présente son souvenir, tandis que Madame Mailhot de St-Alexis de Montcalm présente à son épouse, une magnifique gerbe de roses.

M. Donat Pelletier à l'emploi des

Producteurs de sucre depuis 25 ans reçut à son tour une jolie montre des mains de M. Mailhot, Madame Joseph Vaillancourt de Lévis remit à Madame Pelletier une gerbe de roses.

M. Lamontagne félicite de nouveau les employés et leur souhaite encore de belles et nombreuses années au service des Producteurs de Sucre. Leur travail et leur dévouement est un exemple pour les autres.

Les jubilaires du quart de siècle furent largement ovationnés et applaudis de toute l'assistance.

M. Eugène Beauchesne à son tour félicite sincèrement les ouvriers de la première heure.

Il parle des employés de 25 ans de service, mais il convient de souligner qu'il y a un digne personnage qui compte 30 années de service. Il mentionne le nom de l'Hon. Cyrille Vaillancourt, le vaillant lutteur des tout débuts. Il connaît M. le Sénateur depuis 1916. Il parle de l'industrie première du Sucre avant la Coopérative. Des formations et essais de différentes coopératives. En 1923, l'industrie du sucre d'érable préexistait.

Le Sénateur Vaillancourt à la demande de l'Hon. Ministre de l'Agriculture du temps, l'Hon. Caron, prit la charge d'organiser la Coopérative des Producteurs de Sucre.

En 1925, la Coopérative prend de l'expansion et en 1929, la crise est surmontée.

Il souligne également les succès de M. Vaillancourt dans les Caisse Populaires. Il demande à la divine Providence de conserver l'Hon. Vaillancourt encore très longtemps à la direction de ces importantes organisations.

M. le curé Morissette, invité à prendre la parole, souligne le plaisir d'assister à ce souper annuel et d'y rencontrer tous les dirigeants et employés de cette industrie florissante. Si la coopérative marche bien c'est un signe qu'elle est bien dirigée. Après avoir fait l'éloge de M. Vaillancourt, il veut mentionner aussi que M. Armand Roberge, le dévoué gérant, lui est très utile dans différentes organisations religieuses. Notamment, les belles fêtes Mariales de l'été dernier et dont M. Roberge en a été le promoteur et le directeur actif.

M. le maire Chartier parla aussi en termes choisis de l'industrie qui fait particulièrement honneur à sa ville. Il félicite les jubilaires et aussi la Société de joindre les épouses au succès des membres 25 ans. Hommages de Plessisville au Sénateur Vaillancourt. Les Producteurs de Sucre d'Erable est la 2ème industrie en importance du chiffre d'affaires à Plessisville.

Il mentionne aussi que M. Roberge est un homme précieux pour cette industrie, car dit-il, nous aurions

désiré instamment le voir à la charge de Président de la Commission Scolaire. Mais M. Roberge désire se consacrer à sa tâche et il a décliné cet honneur. Mais ce nest que partie remise et nous espérons que dans les années à venir, il pourra se dérober quelque peu et accepter. Aux directeurs de la Société ses meilleurs vœux.

Comme il est de coutume, un employé se fait le porte-parole de ses compagnons.

M. Hervé Beaudoin retenu par la maladie était l'orateur assigné, mais M. Arthur Vaillancourt le remplaça.

Il remercia les Directeurs de leur initiative et félicita les heureux jubilaires. Remerciements aux autorités religieuses et civiles. Remerciements à l'Hon. Vaillancourt, son oncle, pour tous les bienfaits dont sont gratifiés les employés. Il assura les Directeurs de tout l'attachement et la fidélité du personnel.

M. Gilles Croteau, Sec.-Trésorier, au Service du Bureau des Producteurs à Lévis fut l'orateur suivant.

Il manifeste son plaisir d'être présent au banquet traditionnel. De telles réunions facilitent la coopération et donnent l'occasion de se mieux connaître.

Au nom du Bureau de Lévis, il félicite les membres du quart de siècle et présente ses hommages aux épouses des héros du jour.

Comme dessert et dernier orateur M. Armand Roberge présenta M. le Sénateur Vaillancourt; ce fut un mets savoureux.

M. le Sénateur avec sa verve, ses paroles chaudes et vibrantes sut captiver pendant quelques instants tout son auditoire.

Quand je suis avec vous, je me sens plus jeune. On reste plus jeune quand on garde l'espoir en l'avenir. Vous ne vieillissez pas, alors moi aussi, je reste jeune.

Félicitations aux jubilaires pour leur coopération. Remerciements aux directeurs et sociétaires. Car c'est vous les responsables du succès; sans vous qu'aurais-je pu faire? Avoir un idéal, toujours vouloir et agir pour la bonne cause, voilà le moyen de réussir.

Hommages pressés envers les dignes épouses des six employés de l'honneur. Travaillez avec persévérance et loyauté.

Il mentionne avec fierté le nom de M. Armand Roberge qui est à l'aureole du jubilé d'argent. Depuis août 1930, il est l'âme vaillante et vigilante de la société. M. Roberge est entré avec nous au moment tragique alors qu'il y avait encore du plomb dans le sirop d'érable. Il s'est appliqué sang relâche avec l'aide de M. Landry, à améliorer le produit. Maintenant, si le produit de l'érable de chez-nous est à l'honneur et en grande demande sur les marchés, c'est dû à M. Roberge et à vous tous. Hommages à Madame Roberge, sa digne compagne et active collaboratrice.

Il invite tous et chacun à continuer de marcher dans le même sillage.

Grande soirée d'automne

A l'Hôtel de Ville de Plessisville

mercredi soir le 19 Novembre

La Société St-Vincent de Paul, conférence Féminine, organise une grande soirée d'automne qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Plessisville, mercredi soir, le 19 novembre à 8 heures P.M. Vous pouvez admirer dès maintenant au Magasin Fournier et Grégoire, les magnifiques prix qui seront donnés à cette soirée.

Le but de cette organisation est de ramasser les fonds nécessaires pour venir en aide aux familles infortunées de notre paroisse. Alors nous invitons la population de Plessisville de faire le sacrifice de leur temps et de leur argent afin de faire

un grand succès cette soirée du 19 novembre. De nombreuses et agréables surprises vous attendent.

L'admission est de 0.50c.

Lorsque Jésus dit "dans l'Evangile: "Toutes les fois que vous donnerez un verre d'eau en mon Nom; il sera récompensé au centuple", n'est-ce pas la une invitation pressante pour nous tous de donner à la St-Vincent-de-Paul de Plessisville, pour les misérables de notre paroisse. Plus le sacrifice sera grand, plus grande sera la récompense car l'aumône a toujours une efficacité merveilleuse.

Avantages et désavantages de l'érection d'un village en ville

(Suite et fin)
Le texte ci-dessous fait suite à l'article paru la semaine dernière, dans notre édition du 28 octobre, sur le même sujet. C'est un résumé des considérations qui ont été exposées aux délégués de la Ligue des Propriétaires, de Plessisville lors d'une entrevue avec le Ministère des Affaires Municipales au début d'octobre.

Coopérative veut dire travailler en compagnie. Travailler à se perfectionner constamment et toujours dans le but de construire. Et la coopération est la méthode moderne toute désignée pour construire. Ce qu'un seul ne peut exécuter, la coopérative peut le réaliser. Il faut garder l'harmonie et éviter la division. Et c'est là le succès.

Nous espérons que dans 25 ans nous aurons encore une société prospère; elle sera votre fierté toujours. M. Roberge dit le mot de la fin et adresse tous les remerciements au Sénateur Vaillancourt pour ses paroles encourageantes.

Remerciements aux employés de Lévis qui se sont rendus fraterniser avec ceux de Plessisville, et à ceux de l'endroit pour avoir travaillé avec ardeur à réaliser le beau programme de la journée.

Remerciements aux invités d'honneur de l'extérieur qui ont franchi de longues distances pour venir par leur présence rehausser l'éclat de ces démonstrations amicales.

Remerciements à M. le curé et à M. le maire pour leur empressement à répondre à son invitation.

Notre dévoué pasteur, M. le curé Morissette, dit les paroles de bienvenue et se réconcilie à qui mieux mieux.

Un programme intéressant et varié fut présenté à tous et termina en beauté cette fête inoubliable.

M. Jules Roberge avait la direction du copieux souper.

Notre journal est heureux de présenter ses félicitations sincères à l'endroit des six membres du quart de siècle, et leur souhaite Santé, Prospérité.

Au point de vue d'évaluation municipale, il n'y a qu'une distinction importante à faire.

En vertu du Code municipal, les machineries dans les usines ne sont pas taxables alors que dans les cités et les villes les estimateurs doivent nécessairement ajouter le prix de ces machineries au montant des usines et du terrain, lorsqu'ils font l'évaluation de cette industrie, lorsque ces machineries sont immeubles par nature, ou par destination.

Il est possible d'apprécier différemment ce point. S'il y a dans les limites de la municipalité des industries importantes, le conseil de la ville pourra évaluer leurs machineries, ce qu'il ne pouvait pas faire dans le passé, et il y aura ainsi plus de revenus. D'un autre côté, les industriels qui auraient pu penser à aller s'établir à cet endroit, en calculant leur affaire, décideront peut-être de s'installer dans la municipalité voisine cette dernière est régie par le Code municipal, afin de ne pas payer de taxes sur leurs machineries.

La loi accorde une grande protection aux municipalités régies par le Code municipal contre les réclamations qui pourraient leur faire les automobilistes pour les dommages résultant du mauvais entretien des chemins en hiver. En effet, le Code municipal déclare que le conseil n'est pas responsable des dommages subis par les automobilistes lorsque ces dommages arrivent sur des chemins de terre ou sur des chemins d'hiver.

Cette protection n'existe pas dans la Loi des cités et villes.

Au point de vue des subventions, il arrive dans plusieurs cas que ces subventions sont plutôt destinées aux municipalités régies par le Code municipal qu'à celles régies par la Loi des cités et villes.

Cependant, il est facile pour chaque conseil intéressé de s'assurer de ce que cela veut dire exactement dans ce cas, en s'informant auprès des ministères concernés si telle ou telle subvention qui lui a été accordée dans les dernières années alors que la corporation était régie par le Code municipal lui aurait été payée s'il s'était agi d'une cité ou d'une ville.

Le conseil devra aussi s'informer, au département de l'Instruction publique, du résultat qu'aurait l'incorporation d'un village en ville au point de vue des subventions scolaires qui sont payées à la commission scolaire du même territoire.

Autrefois, la différence était appréciable. Elle l'est beaucoup moins aujourd'hui mais il y a encore une certaine différence et c'est pour cela qu'il vaut mieux que les intéressés s'informent au Surintendant de l'Instruction publique avant de prendre une décision définitive.

Enfin, les villes ne font pas partie du conseil de comté.

Comme le village qui s'érige en ville est généralement l'un des villages les plus importants du comté, cela affaiblit nécessairement le conseil de comté.

La ville est libérée de ses contri-

"Tit-Coq" à l'affiche du Cinéma Plessis . . .

Les 4 5 et 6 Novembre

Contributions aux dépenses du comté sauf pour le bureau d'enregistrement et les édifices servant à la Cour du magistrat. Si la ville réalise une économie de ce côté, d'un autre côté, elle se prive des services très appréciables que rend le conseil de comté lorsqu'il s'agit de régler un conflit surgissant entre deux municipalités, qu'il s'agisse d'un chemin pont ou cours d'eau.

Si un tel conflit surgit entre la ville et les municipalités voisines, il n'y a pas d'autorité supérieure qui puisse

Parmi les grands succès qui seront à l'affiche au cours du mois de novembre, les cinéphiles de Plessisville et de la région auront le plaisir de voir "TIT-COQ" présenté pour la première fois dans la région à prix régulier, soit les 4, 5 et 6 novembre.

A partir de jeudi soir de chaque semaine, il y aura deux représentations tous les soirs.

En plus, "VALE DE MONTE-CARLO" version française de Melba en technicolor, sera présenté les 7, 8 et 9 novembre.

Théâtre COLONIAL

COMPLETEMENT "AIR CLIMATISE"

TEL : 228 Rue St-Edouard

PLESSISVILLE

La Direction présente cette semaine

Dimanche et Lundi, 7 et 8 novembre

Comme préliminaire à notre semaine d'inauguration TECHNICOLOR EN FRANCAIS

Les MAUDITS du CHATEAU-FORT

avec Richard Greene, Barbara Hale, Ron Randell, William Bishop
Version française de "Lorna Doone" en Technicolor
En plus actualités et "A CUCKOO ON A CHOO-CHOO" avec les "Stooges"

Mardi et Mercredi 9-10 novembre

QUAND LES TAMBOURS S'ARRETERONT

en TECHNICOLOR avec: Stephen McNally, Coleen Gray
EN PLUS:

EN ROUTE VERS SINGAPORE

avec Bing Crosby, Bob Hope, Dorothy Lamour
Mardi soir 9.30 hres LE CLUB COLONIAL
En personne — Charles Gingras et son orgue électrique du Colisée de Québec
Un grand prix et 5 prix de consolation à gagner
Prix régulier d'admission

Jeu. Ven. Sam. 11-12-13 novembre

Super Grand Spécial - Technicolor en Français

LA ROSE NOIRE

avec Tyrone Power, Orson Welles, Cecile Aubry, Jack Hawkins.
En plus un sujet court en Technicolor.
Après TROIS ANS de réalisation et \$4,000,000.00 . . . voici LA ROSE NOIRE — un film épique, sensationnel, éblouissant . . .

HORAIRE DES SPECTACLES

SUR SEMAINE: Tous les soirs à 7.15 et 9.15 Hres
DIMANCHE: Matinée à 2.30 Hres
SOIREE: 5.30 Hres - 7.30 et 9.30 Hres.

TOUJOURS UN BON PROGRAMME A L'AFFICHE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

Corporation du Village de Plessisville Avis Public

Est par les présentes donné que la Corporation du Village de Plessisville s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session dans le but d'obtenir l'adoption d'une loi spéciale l'autorisant à emprunter une somme n'excédant pas \$60,000.00, destinée à favoriser l'expansion industrielle à Plessisville, et aussi lui accordant les pouvoirs spéciaux concernant les infractions aux règlements municipaux relatifs à la circulation et à la sécurité publique, et pour autres fins. Plessisville, le 28 octobre 1954.

ROBERT MARCHAND
Procureur de la Corporation.

"500" Militaire et Euchre

A l'Hôtel de Ville de

Plessisville

Mercredi soir, le 17 nov., 1954.

à 8.15 Hres

Au profit de la J. O. C. F. de Plessisville

Prix de Présence tiré à 8.15 précises.

Aussi Nombreux Prix

exposés au Magasin Fournier et Grégoire, Ave St-Louis.

ADMISSION: .35c

S. V. P. apporter votre jeu de cartes.